



ENFANTS ET AGE D'OR — Le Dr Daniel Boucher au chevet d'un bébé souffrant d'une forte fièvre. Les personnes âgées et les enfants en bas âge sont les patients les plus fréquents pour Télé-Médecin.

Photo Karl Tremblay

Télé-Médecin en marche

CHICOUTIMI (GL) — Télé-Médecin ce service de médecin à domicile est en fonction depuis hier dans la zone métropolitaine de Chicoutimi-Jonquière et, déjà les médecins en devoir ont répondu à 18 appels d'urgence.

"Si on réussit à sauver 100 jours d'hospitalisation à la fin de la présente année, ce sera très bien", lance le docteur Roger Gagnon un des quatre médecins responsables du fonctionnement de Télé-Médecin. Pour une bonne part, ce service défrayé par la Régie de l'assurance-maladie du Québec en ce qui a trait à l'acte médical posé, se veut une solution pratique à la surconsommation des soins de santé.

Essentiellement, Télé-Médecin c'est une nouvelle façon de consommer des soins de santé surtout ceux reliés à l'urgence. "Nous sommes conscients qu'une bonne partie des urgences pourraient être résolues. Dans quelle proportion, je l'ignore? Toutefois, notre service se veut une solution réaliste à cette surconsommation", avoue le docteur Gagnon. Télé-Médecin à Chicoutimi-Jonquière c'est actuellement une organisation qui regroupe 25 personnes dont 19 médecins. La majorité sont collaborateurs et les quatre responsables de l'administration sont les docteurs Roger Gagnon, Gerald Fortier, Jean Boivin et Marcel Genest.

L'implantation d'un tel système nécessite un capital de risque. Bien sûr, les médecins s'en préoccupent mais on espère tout de même rentabiliser l'affaire. De l'avis du docteur Gagnon c'est possible puisque le bassin de la population est assez grand.

Toutefois, ce qui ressort d'une telle organisation c'est

une nouvelle façon pour les médecins de travailler, une forme nouvelle de consommation qui fait oublier un peu la routine quotidienne.

Accessibilité

Pour une bonne partie de la population l'accessibilité à des soins de santé primaires est difficile. Les personnes âgées, les assistés sociaux et les familles monoparentales sont souvent défavorisés en raison des moyens restreints dont ils disposent.

"Pour cette catégorie de la population Télé-Médecin est un organisme idéal. Sur un simple appel téléphonique un médecin se rend au domicile de la personne pour constater son état de santé", affirme le docteur Roger Gagnon.

De plus, ce système a pour effet d'alléger le travail fait dans les salles d'urgence des hôpitaux et, par conséquent en diminuer le coût.

Justement, 72 pour cent des appels reçus hier concernaient des personnes de 65 ans et plus et des enfants de moins de cinq ans. "C'est la proportion qu'on retrouve ailleurs en province où Télé-Médecin est implanté", soutient le docteur Gagnon.

Un autre avantage de Télé-Médecin a trait à l'hospitalisation lorsqu'il y a nécessité. Le médecin qui a constaté l'état de santé d'un patient dont l'hospitalisation est obligatoire peut contacter l'urgence et les aviser en conséquence. Un diagnostic est déjà posé et cela facilitera probablement le travail des personnes qui sont de garde.

Dans la mesure où les gens s'intéressent à Télé-Médecin sa survie sera assurée. A priori, le docteur Gagnon a confiance à cette solution qui offre une alternative valable aux salles d'urgence de nos hôpitaux.

En Pologne

L'armée prête à intervenir

VARSOVIE (AFP) — Un important rassemblement de forces spéciales d'intervention de la milice venues de la région de Varsovie était signalé lundi soir à proximité de la ville de Gdansk.

Citant une source "certaine", dont il n'a pas révélé l'identité "pour raisons de sécurité", M. Jacek Kuron, porte-parole du "Kor" (dissident), a déclaré que cette concentration de troupes de choc se situait aux environs de l'aéroport.

L'Associated Press précise que M. Jacek Kuron a également indiqué que selon des in-

formations reçues de Gdansk les forces (d'intervention) ont été transportées par hélicoptères en provenance de diverses régions du pays.

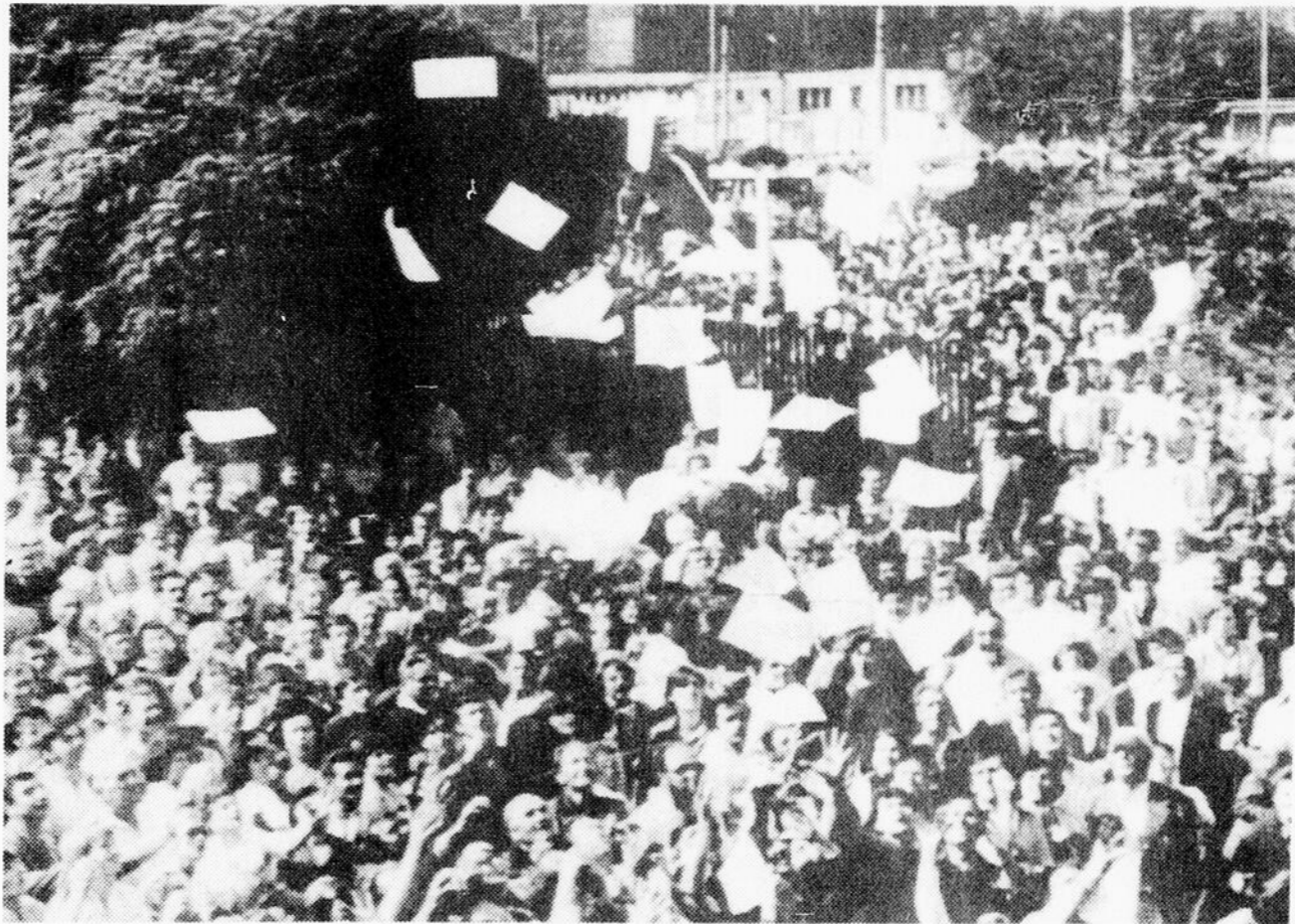
Les informations selon lesquelles ces forces seraient arrivées entre 17h00 et 18h00 (10-11 HAE) n'ont pu être confirmées, en raison de l'interruption de toutes les communications téléphoniques entre la capitale et la zone de Gdansk.

Selon d'autres informations qui n'ont pas encore reçu confirmation, l'agitation aurait également gagné un autre

centre industriel de la côte baltique, en l'occurrence, l'usine de turbines Zamech, à Nelblag, à l'est de Gdansk.

Les ouvriers grévistes des chantiers navals Lenine, de Gdansk, n'ont pas semblé ébranlés par le discours prononcé lundi soir à la télévision par M. Edward Gierek, et ils ne donnaient pas l'impression de devoir mettre bientôt fin à leur mouvement.

"Il dit ce que nous voulons seulement de l'argent, a déclaré un ouvrier, mais il n'a rien dit sur nos droits."



MANIFESTATION — Des travailleurs du chantier maritime Lenin, à Gdansk, en Pologne, lèvent les mains pour saisir des pamphlets leur demandant de demeurer solidaires dans leur

grève. Les pamphlets expliquent en même temps les réclamations faites à l'Etat.

(Photolaser PA)

Autres textes, page B9

Baie James

Reprise du dialogue

MONTREAL (PC) — Le conciliateur du gouvernement a repris ses pourparlers avec les deux parties dans le conflit qui a conduit à l'évacuation de 7.000 travailleurs de la Baie James.

Aucun des intervenants n'était disponible, lundi, pour formuler des commentaires sur la situation, mais un porte-parole du ministère du Travail a indiqué que les négociations en

présence du conciliateur se poursuivraient aujourd'hui.

Les négociations entre les parties, le Syndicat international des opérateurs d'équipement lourd et les traités J.A. Hubert Ltée et Crawley and McCracken Ltd, ont pris fin, lundi dernier, après que les 1.460 employés d'entretien et des cuisines eurent déclenché une grève pour appuyer leurs revendications.

Les travaux se poursuivent aux barrages de LG-3 et de Canapisseau, alors que les autres chantiers sont fermés.

Entre-temps, le vice-président du Conseil du patronat, M. Ghislain Dufour, a demandé que le gouvernement du Québec modifie la loi régissant le travail des briseurs de grève. Il a souligné que cette loi allait à l'encontre des principes de la libre négociation.

Consol-Bathurst

Un NON massif à la proposition patronale

par Andrée Brassard

VILLE DE LA BAIE — Sans doute convaincus par les propos de leur président qui semble confiant d'obtenir des offres supérieures à celles consenties jusqu'à maintenant, environ 700 des 1.000 grévistes CSN de la papeterie Consolidated-Bathurst à La Baie ont rejeté les offres patronales à scrutin secret, dans une forte proportion de 83 pour cent.

Attendue pour être passablement houleuse, parce qu'elle avait été convoquée suite au dépôt d'une pétition, l'assemblée

générale tenue hier après-midi s'est déroulée dans le plus grand calme.

Trois points majeurs ressortent des discussions. Au niveau des négociations, il demeure possible d'obtenir des gains supérieurs, et ce, à moyen terme. Une seconde séance de négociation en comité restreint est d'ailleurs prévue pour cette semaine. On espère un débrayage.

C'est suite à cette ronde de pourparlers que les syndiqués auront à adopter une décision importante. Poursuivra-t-on la grève pour obtenir gain de

cause sur les points prioritaires, telle l'indexation ou se contentera-t-on d'améliorer l'offre finale, hypothèse probablement réalisable à moyen terme, soutient-on.

Chose certaine, a précisé M. Morin, les syndiqués seront alors appelés à se prononcer, ce qui a semblé renforcer les travailleurs qui entrent et craignent la perspective d'un long conflit. "On sait pertinemment qu'il y a des améliorations à aller chercher et qu'un règlement potable pourrait intervenir à brève échéance", a déclaré M. Morin. Raison pour la-

quelle il a demandé l'appui de ses membres, qui ont d'ailleurs répondu positivement.

Quant à la coordination provinciale relative au renouvellement du contrat de travail des quelque 7.000 syndiqués CSN du secteur des pâtes et papier, M. Morin a refusé de discuter le sujet en profondeur, d'ici la fin du conflit.

Le leader syndical signalait qu'il serait mal venu de discuter du bien-fondé de la coordination, alors que les troupes sont en pleine action. Une telle analyse suivra plus tard, question de stratégie.

Son intervention a semblé rejoindre l'avis de la très grande majorité des membres.

Enfin, le geste posé par les 46 signataires de la pétition n'a pas impressionné l'assemblée générale. On n'a pas tellement apprécié la façon de procéder, puisque cette pétition a été présentée à l'exécutif du syndicat par la voie d'un huissier, M. Morin signalait que c'est par le dialogue que les problèmes internes peuvent se régler, en précisant que lui-même et son exécutif syndical sont d'ardents défenseurs de la démocratie.



Commentaire

C'est un propos optimiste que présente aujourd'hui, en page éditoriale, la personnalité provinciale connue qu'est Pierre Lajoie, de Jonquière.

Président de la firme LMBDS et de Pré Vert, notre invité d'aujourd'hui est un fervent régionaliste. Et après avoir mené aux plus grands succès des initiatives comme la Traversée du lac Saint-Jean et les Championnats mondiaux de canoë-kayak, il repousse les attaques à l'esprit de clocher. "Ne nous y trompons pas, écrit-il, au Saguenay-Lac-Saint-Jean, l'unité régionale existe", et il va même jusqu'à prétendre que "la régionalisation est de loin ce qui nous caractérise le mieux comme groupe social, comme groupe économique, voire comme groupe géographique".

Page A 4

bonjour

Météo

Généralement nuageux avec quelques averses dispersées.

Page A2

La Quotidienne

Dans l'ordre: 7-3-0

Football

Alouettes 11, Ottawa 33

Page B1

la région

Refus des édiles

Les édiles du conseil municipal de Chicoutimi ont refusé hier de se prononcer sur les sanctions à prendre contre les policiers récemment blâmés par la Commission de police du Québec.

Page A 3

le québec

Réponse à Bourgeault

Profitant d'une conférence d'information pour rappeler que l'annonce des élections se fera seulement à l'automne prochain, le premier ministre René Lévesque répondit aux propos de Pierre Bourgeault qui demandait au chef péquiste de démissionner récemment.

Page A9

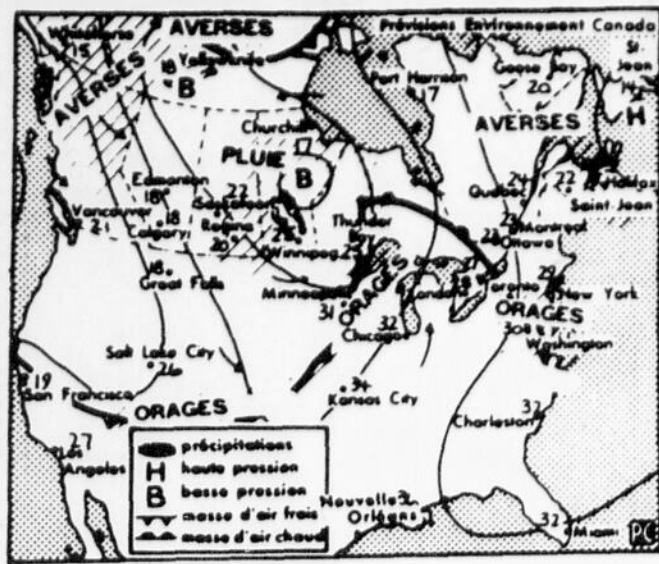
sommaire

— Annonces classées	B 8
— Bandes dessinées	B 5
— Bourse	B 7
— Bridge	B 5
— Cinéma	A 8
— Décès	B 9
— Finances	B 6
— Horoscope	B 5
— Mots croisés	B 5
— Mot mystère	B 5
— Patron	B 8
— Sports	B 1
— Télévision	A 8

Pour nous rejoindre

Publicité	- 545-4474
Rédaction	- 545-4480
Abonnement	- 545-4664
Annonces classées	- 545-4895

météo



prévisions

MONTREAL (PC) — Prévisions du temps au Québec pour la journée de mardi et aperçu pour mercredi.

Abitibi, Témiscamingue, réservoirs Cabonga et Gouin: averses dispersées, max. 24. Mercredi: beau.

Pontiac, vallée de la Gatineau et du Lièvre, Outaouais, Montréal: ciel variable et possibilité d'averses surtout en matinée, max. 26. Mercredi: beau.

Laurentides, LAC-ST-JEAN, SAGUENAY, Mauricie, PARC DES LAURENTIDES, Rivière-du-Loup, La Malbaie: généralement nuageux avec quelques averses dispersées, max. 24. Mercredi: beau.

Trois-Rivières, Durmmondville, Québec: généralement nuageux avec quelques averses dispersées, max. 25. Mercredi: beau.

Estrie et Beauce: généralement nuageux avec quelques averses dispersées, max. 25. Mercredi: beau.

Rimouski, Matapédia, Baie-Comeau: ciel variable, max. 22. Mercredi: beau.

Ste-Anne-des-Monts, Parc de Gaspésie, Gaspé, Sept-Îles: ensoleillé, passages nuageux, max. 23. Mercredi: beau.

Basse-Côte-Nord, Anticosti: ensoleillé et passages nuageux, max. 20. Mercredi: beau.

dans le monde

TORONTO (PC) — Températures en degrés centigrades relevées dans les principales villes de l'Amérique du Nord:

	Min.	Max.
Whitehorse	10	18
Prince George	5	22
Prince Rupert	6	15
Vancouver	12	20
Victoria	9	20
Jasper	7	18
Edmonton	11	18
Calgary	10	18
Lethbridge	11	14
Yellowknife		14
Prince Albert	15	24
Saskatoon	16	25

marées

SEPT-ÎLES — La marée sera basse de 02h10 (.9 cm) et haute à 07h50 (1m 9cm). Elle sera à nouveau basse à 13h55 (.9cm) et haute à 20h30 (2m 3cm).

PORT-ALFRED — La marée sera basse à 02h55 (1m 6cm) et haute à 09h10 (3m 8cm). Elle sera à nouveau basse à 15h10 (1m 6cm) et haute à 21h35 (4m 2cm).

CHICOUTIMI — La marée sera basse à 04h15 (1m 4cm) et haute à 09h25 (3m 2cm). Elle sera à nouveau basse à 16h15 (1m 2cm) et haute à 21h50 (3m 7cm).

Le QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
1051, BOUL. TALBOT, CHICOUTIMI — G7H 4B5 — TEL. 545-4474
Fondé le 1er octobre 1913.
Édité et imprimé par
Le Progrès du Saguenay Limitée
Président du conseil d'administration et éditeur
Jean-Guy FAUCHER
Président-directeur général
Gaston VACHON
Directeur du marketing **Paul BERGERON** Directeur de la rédaction **Denis TREMBLAY**
Trésorier **Jacques LAROCHE** Directeur de l'information **Bertrand GENEST**
Directeur des ventes **Jean TREMBLAY** Rédacteur en chef **Bertrand TREMBLAY**
Directeur du tirage **Jean-Louis LAVOIE** Chef des nouvelles **Marcel RIVARD**
Directeur de la distribution **Jean BELAND** Chef de pupitre **Charles-Julien GAUVIN**

Alma et les environs 668-4506-07	St-Félicien et les environs 679-3432
Abonnement et service à domicile (sans frais interurbains) 545-4864	Annonces classées 545-4895

Le Quotidien du Saguenay-Lac-St-Jean est membre de l'Association des quotidiens du Canada et de La Presse Canadienne, seule agence autorisée à utiliser les textes du journal.

Depôt légal
Bibliothèque Nationale
du Québec
Courrier de la
deuxième classe (no 3213)

Attentat à la pudeur L'ancien entraîneur devant le juge

CHICOUTIMI (MR) — L'entraîneur de l'équipe de baseball pee wee Les Royaux de Kénogami a comparu, hier, sous une double accusation d'attentat à la pudeur.

L'individu de 38 ans, résidant de la rue Notre-Dame à Jonquière, a choisi d'être jugé devant juge seul, ce qui équivaut à un plaidoyer de non-culpabilité. Le juge Claude Gagnon, de la Cour des sessions de Chi-

coutimi, a fixé son enquête préliminaire au premier octobre.

Le prévenu est accusé d'avoir attenté à la pudeur d'un garçonnet de 12 ans, membre de l'équipe qu'il dirigeait, et ce à deux reprises au cours de la journée du 12 août dernier.

La mère du jeune garçon avait porté plainte ce qui avait déclenché l'enquête de la Sûreté municipale de Jonquière; entre-temps, le suspect

était démis de ses fonctions au sein de l'équipe de baseball.

L'homme a été remis en liberté, après que les procureurs, Me Laurent Bouchard en poursuite et Me René Durocher en défense, se soient entendus sur les conditions de libération. Le prévenu doit notamment s'abstenir de communiquer avec sa présumée victime, ou avec la famille de celui-ci.

Pour une société de loisir Des crimes "sportifs"

CHICOUTIMI (MR) — Dans cette société du loisir, le juge Claude Gagnon a eu à se prononcer sur des crimes "sportifs", hier, en Cour des sessions de Chicoutimi...

Il a eu notamment à juger ce Jonquérois de 22 ans, vierge de tout passé judiciaire, qui a avoué le vol d'un canot d'une valeur de \$300, chez Jonquière Marine Sports, en juin dernier. Le jeune homme a été condamné à une amende de \$100, en plus d'être contraint de compenser les dommages qu'il avait causés à l'équipement de l'établissement commercial en commettant son larcin.

Un autre homme s'était emparé d'un coffre d'équipement de pêche, lui, équipement déposé près d'une tente au lac Onatchiway. "Moi qui

crois que les adeptes de la vie en forêt avaient l'habitude de s'emparer!" commentait le magistrat, avant de condamner l'individu à une amende de \$100.

En matière de loisir, certains préfèrent les voyages: un foreur de Chibougamau a été condamné à 30 jours de prison, pour avoir trafiqué à trois occasions des quantités variables de haschisch, en 1976 et 1977. Des reliquats de la fameuse opération d'infiltration qui, à cette époque, avait mené 52 prévenus devant les tribunaux.

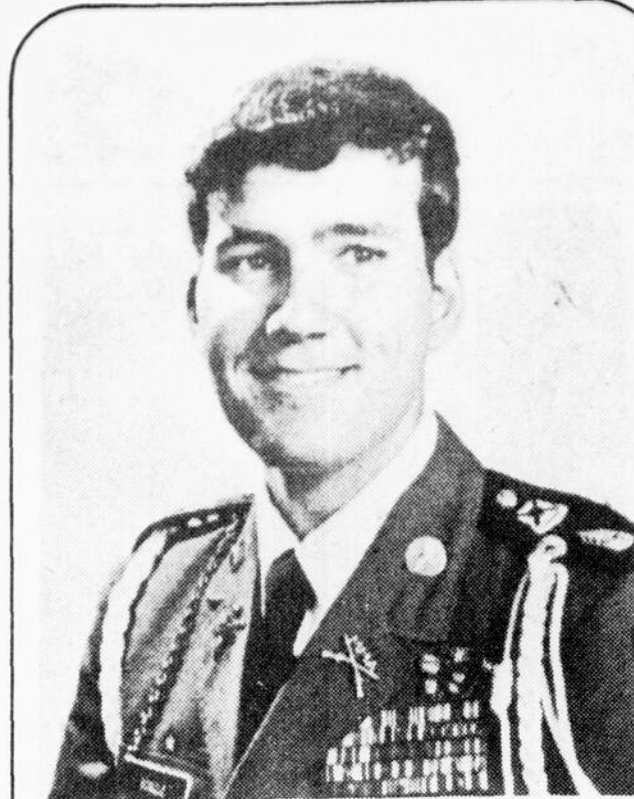
Pour clore ce chapitre, un individu qui, selon le mot du juge Gagnon, "avait accroché ses patins pendant plusieurs années," a été condamné à

jours de prison après avoir avoué la commission de deux larcins aux dépens d'une succursale Woolco. Dans un passé relativement lointain, l'homme avait purgé des peines de pénitencier pour des vols qualifiés.

Pentagon Construction

Enfin, un travailleur de la construction a été condamné à une amende de \$300, après avoir prouvé qu'il a remboursé quelque \$3,000 à sa victime.

Il s'agit de la fraude contre Alcan et Pentagon Construction, opération qui avait elle aussi mené un certain nombre d'individus devant les tribunaux.



GEORGE MANUEL BOSQUE — Cette photo tirée des dossiers de l'Académie militaire de Miami et datant de 1973 est la seule que le FBI possède du présumé auteur du vol de \$1.8 million survenu à San Francisco, vendredi, alors qu'un camion de la Brinks devenait la cible des voleurs.

29 résidents de Dolbeau faits divers défilent devant le juge

ROBERVAL (MR) — Quelque 29 individus, la plupart résidents de la région de Dolbeau, ont défilé devant le juge Lucien Larouche, de la Cour des sessions de Roberval, hier.

ont plaidé coupable et ont écopé de \$100 d'amende dans chaque cas.

Tous étaient accusés de s'être trouvés dans un débit de boisson en dehors des heures légales. Ils avaient été trouvés à l'hôtel-motel Castel de Dolbeau, après trois heures 30 le matin du 22 mars, lors d'une perquisition effectuée par l'escouade alcool-moralité de la Sûreté du Québec.

Extorsion

D'autre part, Jocelyn Simard, 30 ans, de Roberval, confronté à cinq accusations d'extorsion à la suite d'une enquête entreprise dans une affaire de prêt usuraire, a décidé de se constituer un nouveau procureur.

En détention préventive depuis le 9 août, Simard a appelé Me Jean-Marc Lavoie à sa rescousse, et l'instruction de son procès a été ajournée au 9 septembre.

Julac pointé du doigt

par Laurent Tremblay

MISTASSINI — La compagnie Julac de Dolbeau a été de nouveau la cible de critiques acerbes, hier, à la réunion du conseil municipal de Mistassini.

A la suite des doléances d'un groupe de cueilleurs sur le prix payé à la bleuëtière, soit la moitié de celui qui est payé à l'entrepôt de Julac, le maire Charles-Edouard Simard a déclaré que c'était de l'exploitation.

vaît répliquer qu'il n'avait pas comme mandat de promouvoir le désordre dans la ville pour empêcher d'aller à cette bleuëtière et "piller le butin des autres".

M. Rousseau ajoutait que Julac était une entreprise privée qui avait le droit de payer le prix qu'elle voulait et même de laisser pourrir les bleuëts dans les champs.

Le conseiller Benoit Rousseau s'est demandé que la ville avait à faire et a dit aux cueilleurs que si cela ne faisait pas leur affaire d'aller ramasser des framboises à \$1.50 la livre. Suite à la suggestion du maire de bloquer l'accès, M. Rousseau de-

vant cette prise de position M. Simard alléguait que M. Rousseau l'avait accusé publiquement d'avoir retiré \$900 de cette vente de la bleuëtière de Ste-Marguerite-Marie. A la suite d'explications de M. Dufour, l'ancien président, disant que M. Simard même s'il était membre n'avait pas ramassé de bleuëts et n'avait rien reçu, M. Rousseau a tout simplement commenté: "Vous avez manqué le bateau."

Saisie de stupéfiants

ALMA (MR) — Par un manque absolu de discrétion, c'est le moins que l'on puisse dire, deux jeunes individus ont été arrêtés en possession d'une quantité importante de stupéfiants, tôt dimanche matin à Alma.

Il s'agit d'un jeune adulte et d'un adolescent d'Alma. Le premier sera traduit en Cour des sessions, alors que l'autre sera référé au directeur de la Protection de la jeunesse.

Vers les trois heures du matin, les deux compères fumaient tranquillement un "joint" sur la rue Price à Alma, près d'un établissement licencieux...

Mort tragique

CHIBOUGAMAU (MR) — Un citoyen de Chibougamau a perdu la vie dans des circonstances tragiques, en fin de soirée dimanche.

Il s'agit de Jean-Louis Bouchard, un camionneur résidant sur la rue Moisan. Il a eu la tête coincée sous le lourd panneau arrière du camion lui appartenant, alors qu'il était occupé à hisser un pneu de rechange à bord.

Le malheureux a été conduit à l'hôpital de Chibougamau où l'on n'a pu que constater son décès. La Sûreté municipale de Chibougamau a fait les constatations d'usage.

Jusqu'au 30 août
Claude Chrétien
Meubles Ltée
485, BOUL. HARVEY
JONQUIERE
SACRIFIE
50%
DE SON INVENTAIRE
DE \$400,000
A DES PRIX JAMAIS VUS

Le QUOTIDIEN
TARIF
D'ABONNEMENT

LIVRAISON PAR PORTEUR
\$1.65 par semaine

Dans les dépôts
\$0.30 la copie

PAR LA POSTE
Saguenay-Lac-St-Jean

3 mois	\$30.00
6 mois	\$50.00
1 an	\$100.00

Autres régions au Canada

6 mois	\$60.00
1 an	\$115.00

Pays étrangers

6 mois	\$80.00
1 an	\$150.00

Autorise comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes et port payé en numéraire. No d'enregistrement 3213.

Depôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec.

883, Chemin St-Thomas
Chicoutimi

RESERVATION
549-4686

brasserie Le Gîte
3 salles disponibles pour des groupes de 10 à 50 personnes
SPECIALITES: Brochettes - Steaks - B.B.Q.
Fondue chinoise
COMMANDES POUR APPORTER
Cuisine ouverte de 11h00 a.m. à 11h15 p.m.

martin côté
avocat

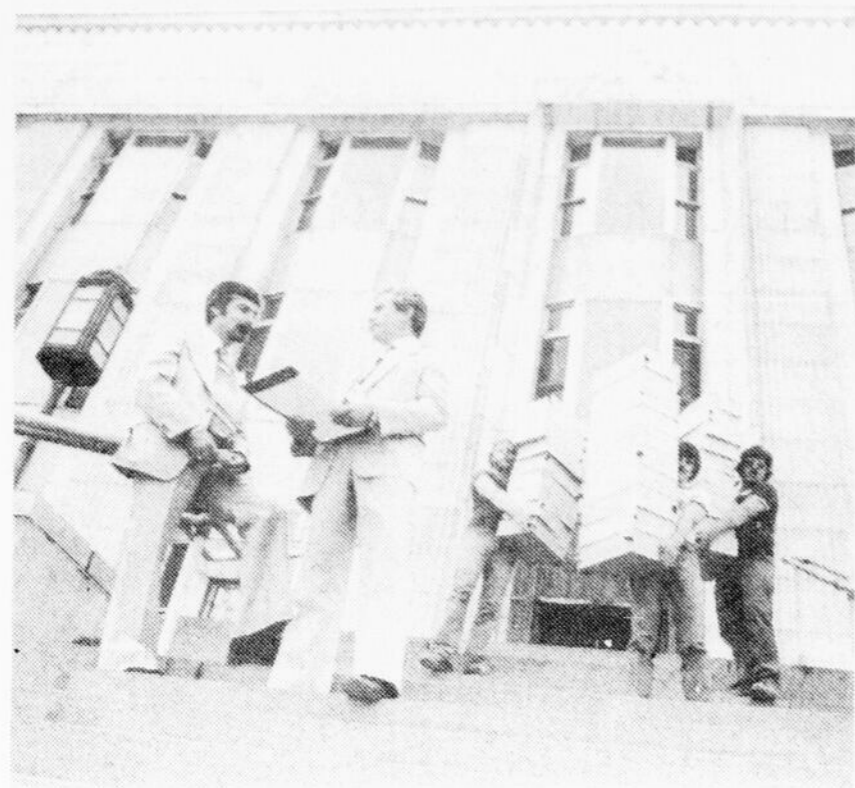
106, rue garon (quartier angoulême)
chicoutimi — c.p. 1475 — g7h 5k3

Tél.: 543-3111

bur.: le jour, lundi au vendredi
le soir, lundi au jeudi.

Secteur de la Justice: Chicoutimi et Alma

Les investissements excèdent les \$10 millions



ON SORT! — Des tonnes de documents et de matériel doivent être temporairement extraits du Palais de justice de Chicoutimi.

(Photos Karl Tremblay)

CHICOUTIMI (MR) — Les investissements récents — ou attendus dans un avenir prochain — dans le secteur de la justice, à Chicoutimi et Alma excèdent les \$10 millions.

C'est la compilation faite, hier, au cours d'une conférence de presse ayant pour but de lancer officiellement les travaux de rénovation du Palais de justice de Chicoutimi, travaux évalués à \$1,400,000.

Le député de Chicoutimi et ministre de la Justice, Marc-André Bedard, a ouvert le bal dans une atmosphère quasi-électorale, devant un public composé de fonctionnaires des Travaux publics, de professionnels de la construction et d'artisans de la justice; le maire de Chicoutimi, Henri Girard, était également présent.

Outre ces rénovations, le ministre Bedard pouvait afficher les travaux de construction du quartier-général de la Sûreté du Québec à Chicoutimi, qui vont bon train; plus du tiers du montant global prévu de \$3 millions et demi a été investi. Enfin, affirme l'homme politique, les

appels d'offre pour la construction d'un nouveau Palais de justice à Alma, dont le coût est évalué à \$5 millions et demi, seront lancés au début de septembre.

"Et nous devrions avoir, avant la fin de l'année, des nouvelles à annoncer au sujet du Palais de justice de Roberval, qu'il faudra à tout le moins rénover complètement", de conclure M. Bedard.

Pour sa part, le Palais de justice de Chicoutimi sera soumis à des travaux intensifs, fenestration, chauffage et climatisation, électricité et plomberie, redivision et éclairage, pour une période de huit à onze mois.

On construira notamment une unité de chauffage à l'énergie solaire, destinée à chauffer l'eau domestique; des capteurs solaires seront notamment installés sur le toit.

En pratique, les travaux ont débuté, et déjà, les bureaux des juges de la Cour provinciale ainsi que la chambre civile de cette même Cour, sont démenagés dans des locaux temporaires, rue Begin à Chicoutimi.



REAMENAGEMENT — Les bureaux des juges sont temporairement aménagés rue Begin, au haut du bureau des Archives nationales.



Pierre-Paul Asselin

Doctorats honorifiques à MM. Asselin et Gagnon

CHICOUTIMI (RH) — Feu Jacques Gagnon, fondateur du mouvement des Caisses d'entraide économique, et M. Pierre-Paul Asselin, fondateur du Collège de Jonquière, deviendront au cours des prochaines semaines, les quatrième et cinquième récipiendaires d'un doctorat honorifique de l'Université du Québec à Chicoutimi.

C'est ce qu'a fait savoir la direction de l'UQAC par voie de communiqué de presse, hier.

Dans le premier cas, le doctorat sera remis à titre posthume à Mme Colombe Maltais, l'épouse de M. Gagnon, le 12 septembre, à l'occasion du congrès de la Fédération des Caisses d'entraide économique qui se tiendra à Montréal.

L'assemblée des gouverneurs de l'UQAC lui confère cet honneur "en reconnaissance de sa contribution à la mise en oeuvre d'une nouvelle idée de coopération qui a permis à la plupart des régions du Québec de comprendre la nécessité de régionaliser les capitaux et de se doter, de la sorte, d'une vigueur économique qu'elles n'avaient pas connue jusque là."

Est-il besoin de rappeler que c'est en 1960 que M. Gagnon devait fonder à Alma, la première caisse d'entraide avec l'aide de 24 concitoyens et que par la suite, ce mouvement s'est répandu dans tout le Québec.

Décédé le 11 mars dernier, il avait fait ses études à Chicoutimi et à

Joliette avant d'entreprendre une carrière dans le monde des affaires en participant à la gestion de l'entreprise familiale.

Pierre-Paul Asselin, o.m.i.

M. Asselin, pour sa part, recevra son doctorat le 30 octobre au Collège de Jonquière dans le cadre des fêtes du 25ème anniversaire de fondation de cette institution.

Après avoir oeuvré à divers endroits à titre d'aumônier, M. Asselin a fondé le Collège de Jonquière en 1955. Il en fut le recteur puis le directeur général du cégep.

Il a par la suite été directeur du Service de planification et de développement avant de participer à la fondation de l'Association des collèges communautaires du Canada et d'agir comme membre de la commission de l'enseignement secondaire du Conseil supérieur de l'éducation.

L'UQAC a voulu l'honorer pour sa "contribution exceptionnelle à l'oeuvre éducative de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean et parce qu'il a été l'un des principaux artisans de l'histoire de l'éducation de cette région."

Les deux cérémonies se dérouleront en présence du président de l'Université du Québec, M. Gilles Boulet, et de M. Gérard Arguin, recteur de l'UQAC.

Sanctions à prendre contre les policiers

Le conseil refuse de se prononcer

par Richard Hénault

CHICOUTIMI — Le conseil municipal de Chicoutimi a refusé, hier soir, de se prononcer sur les sanctions à prendre contre les policiers récemment blâmés par la Commission de police du Québec.

Le maire et les conseillers sauf deux, MM. Serge-Jean Fillion et David Boucher, se sont dits incapables de se prononcer sur le cas et se sont plutôt prononcés en faveur d'une résolution du conseiller Claude Gaudreault à l'effet que les rapports de la Commission de police et du direc-

teur de la sûreté municipale, M. Gérard Giroux, soient désormais considérés comme des documents administratifs.

C'était pourtant M. Gaudreault qui avait amené le sujet sur le tapis mais dans le but de discuter de la pertinence pour le conseil de se prononcer. Cela devait engager le débat.

Le maire Girard l'a amorcée en précisant qu'il est facile de condamner mais que le travail de policier est ingrat et difficile: "Ce sont des événements regrettables mais tout le monde fait des erreurs" a-t-il dit.

Quant au conseiller Gaudreault, il

fut plus éloquent, prétextant qu'il manquait de capacité pour statuer sur une sanction éventuelle envers les policiers: "Je refuse d'endosser ces rapports et de porter des condamnations parce que je ne suis pas maître des faits, d'autant plus que nous n'avons pas eu de plainte ici même au conseil".

Le conseiller Fillion ne l'entendait toutefois pas de cette façon et il a enjoint le maire de ne pas "ménager la chèvre et le chou" et de prendre ses responsabilités.

Pour ce faire, il s'est appuyé sur le rapport du directeur de la sûreté

soulignant des "manques importants de jugement" et suggérant des suspensions allant de un à quatre jours selon le cas.

Cette proposition a reçu l'appui de M. Boucher qui avait d'abord demandé le huis clos pour pouvoir s'entretenir avec M. Giroux. Les conseillers Benoit Gagné, Roger Corneau et Claude Gaudreault s'y sont opposés.

Les recommandations de la Commission de police ne seront donc pas appliquées, pas plus sans doute que celles du directeur de la sûreté municipale, M. Gérard Giroux, qui s'est vu refuser l'appui du conseil municipal.

Banque Royale: décision du CCRT

D'ici 15 jours, étude du rapport publié

CHICOUTIMI (AB) — D'ici une dizaine de jours, les grévistes et les représentants patronaux de la Banque Royale devraient enfin prendre connaissance des motifs qui ont amené le Conseil canadien des relations de travail (CCRT) à refuser d'imposer un premier contrat de travail dans les six succursales touchées par une grève depuis le 27 septembre 1979.

Revenu de vacances hier, le président du CCRT, M. Marc Lapointe a démenti les raisons que nous donnaient ses secrétaires pour expliquer les causes du retard de la publication des motifs. Celles-ci nous répondaient que l'on attendait le re-

tour de M. Lapointe, parti en vacances.

Ce dernier a expliqué qu'un tel rapport (150 pages) nécessite un travail important. La rédaction est complétée mais l'on attend maintenant le retour de vacances de l'un des trois commissaires pour publier... C'est ainsi que M. Lapointe explique maintenant le nouveau délai. On devrait donc prendre connaissance du fameux rapport d'ici une dizaine de jours.

C'est par la suite que les parties feront connaître leurs réactions, qu'elles retiennent depuis plus d'un mois, ne connaissant pas les motifs qui ont amené le CCRT à refuser

l'imposition d'un premier contrat de travail.

Par ailleurs, quoique cette mesure semble peu probable pour l'instant, l'une ou l'autre des parties pourraient éventuellement demander au CCRT de réviser sa décision, si de nouveaux événements se produisent.

Wells et Fils

Le suspense découlant d'un vote de grève chez Wells et Fils a pris fin au cours des derniers jours puisque l'employeur et le syndicat CSN ont paré une entente, renouvelant ainsi le contrat de travail expiré de-

puis le 1er mars.

Conservant la semaine de travail de 40 heures, les syndiqués touchent une augmentation de salaire de 14,7 pour cent la première année et de 11 pour cent, la seconde. Le plus haut salaire touchera donc \$315 par semaine cette année et \$349 l'an prochain.

Des améliorations ont été consenties au chapitre de la sécurité-santé, des congés maternité et de maladies.

Enfin, aucune séance de négociation n'est prévue chez Fercomat et Laurent Lapointe Ltée où une centaine de syndiqués, également affiliés à la CSN, sont respectivement en grève depuis le 28 mai et le 25 juillet.

Voies de fait

Le président Martel plaide non coupable

CHICOUTIMI (MR) — Le président du Conseil central Saguenay-Lac-Saint-Jean de la CSN, Jean-Claude Martel, a comparu sous une accusation de voies de fait, hier, en Cour des sessions de Chicoutimi.

En fait, M. Martel n'était pas présent, et c'est par la voix de son procureur qu'il enregistrait un plaidoyer de non-culpabilité. Le juge

Claude Gagnon a fixé son procès au 15 octobre.

Le syndicaliste est accusé de s'être porté à des voies de fait simples sur la personne d'un employé de la Banque Royale, à l'aéroport de Bagotville, le 25 février.

On se souvient qu'à ce moment, les grévistes de la Banque Royale se rendaient à l'aéroport afin d'accueillir un groupe d'employés montréalais qualifiés de scabs par la

partie syndicale...

Pendant ce temps, la situation est toujours aussi tendue à Jonquière, où la sûreté municipale enquêtait, hier, sur une nouvelle plainte de méfait déposée par la Banque Royale. Au cours du week-end, des vitres de la succursale de la rue Saint-Dominique auraient été brisées.

Donohue

Baisse de profits

QUEBEC (PC) — Les profits de la Donohue ont légèrement diminué durant le deuxième trimestre, s'établissant à \$5,9 millions par rapport à \$6,6 millions après les trois premiers mois de 1980.

Ce fléchissement serait en majeure partie attribuable à la crise qui sévit au Canada et aux Etats-Unis dans le marché du bois-d'oeuvre. Par l'intermédiaire de sa filiale Donohue-Saint-Félicien, la Donohue ex-

ploite trois scieries au Lac Saint-Jean et dans la région de Chibougamau.

A la mi-année, la compagnie forestière a affiché des bénéfices de \$12,5 millions ou \$6,91 par action (non-dilués) comparativement à \$2,2 millions ou \$1,15 par action (non-dilués) durant la même période l'an dernier. Une bonne partie de cet écart est due à la grève qui a paralysé la papeterie de Clermont pendant plusieurs mois en 1979.

Au Saguenay Lac Saint-Jean Chibougamau

On a l'tour de dire

Bonjour!

Tourisme Québec

C'EST JEUDI, LE 22 AOUT QUE DEBUTERA LE PROGRAMME

zip POUR L'ETUDIANT

- BUREAUX D'ETUDIANT
- CHAISES D'ETUDIANT
- LAMPES D'ETUDIANT
- CHAISES DE LECTURE
- LAMPES DE LECTURE
- CHAMBRE D'ETUDIANT
- MATELAS
- LITS SUPERPOSES
- FAUTEUILS D'ETUDIANT
- TABLES A DESSIN
- MIROIRS
- BIBLIOTHEQUES
- BANCS AJUSTABLES

zip international Itée

le prêt-à-apporter du meuble design

Edifice Potvin Tremblay Meubles Chicoutimi — 545-4010



Jacques Gagnon

commentaire

La régionalisation est devenue notre caractéristique

Exceptionnellement durant la période des vacances, nous prêtons notre tribune à un brochette de personnalités du milieu régional. Aujourd'hui, nous cédonons la place au Jonquérois Pierre Lajoie.

Est-il vraiment nécessaire et utile de parler d'unité régionale? A priori, ce thème est usé jusqu'à la corde. Pas un politicien, pas un homme d'affaires, pas un congrès de CRD, par une réunion annuelle de Chambre de Commerce qui n'en ait fait ses beaux dimanches. Néanmoins, parce qu'il avait le don de



**pierre
lajoie**

tout personnaliser, même les sujets les plus éculés, j'aimais la façon dont en parlait Jacques Gagnon: "Je suis un régionaliste qui veut le développement de chaque secteur. Si Alma grandit, si Jonquière, si Chicoutimi, si Port-Alfred, si Normandin se développent aussi rapidement l'une que l'autre, nous aurons certainement une région homogène, forte, capable de relever le défi économique d'une manière constante parce que d'abord et avant tout consciente, dans ses parties, du développement local".

Pragmatisme économique dont les Etats-Unis sont à grande échelle

le plus bel exemple. La région de Boston, la région de New York, la région de Los Angeles ont à certains égards autant de ressemblances économiques que peuvent en avoir la Russie et le Canada. N'empêche que les unes et les autres se développent en concurrence pour former la plus grande nation du monde.

Ne nous y trompons pas. Au Saguenay-Lac-St-Jean, l'unité régionale existe. Les preuves ne manquent pas. Prenons d'abord le Conseil régional qui est une grande réussite. Depuis vingt ans, toute la région se retrouve à l'intérieur de cet organisme qui rallie les bonnes volontés chaque fois que c'est nécessaire. Il y a d'autres exemples de mise en commun de nos ressources. En éducation, n'avons-nous pas réussi la seule expérience de régionalisation de l'enseignement collégial, avec quatre CEGEP sectoriels et un collège régional situé à Jonquière? Si l'on y a mis fin, ce n'est pas à cause de son insuccès, mais parce que dans le reste de la province, d'autres régionaux ont été incapables d'atteindre la maturité et le degré d'association dont Saguenayens et Jeannois sont capables. Rappelons-nous aussi la Fondation de l'Université du Québec à Chicoutimi. Des hommes d'affaires, des éducateurs et autres gens se sont donné la main pour

créer cette oeuvre à laquelle ont contribué, sans distinction de localisation, les population de Dolbeau, de St-Félicien, de Jonquière, de Chicoutimi, de Laterrière, de St-Coeur-de-Marie, etc. Voulez-vous d'autres cas? Ils abondent; tels le Conseil régional des loisirs et la BCP du Saguenay-Lac-St-Jean. Quand entend-on parler de division à l'intérieur de ces groupes? Nous avons là des organismes dont les agents nous donnent chaque jour la preuve depuis des années, que sur le plan des loisirs et de la culture on est capable de faire les distinctions nécessaires et d'apporter des remèdes collectifs à des problèmes collectifs.

Je voudrais évoquer les Championnats mondiaux de canoë-kayak, cette merveilleuse expérience d'organisation internationale vécue si intensément l'an dernier. Que dire ensuite de la Traversée du lac, du Jardin zoologique de St-Félicien, du Festival western de Dolbeau, du Symposium de sculpture environnemental de Chicoutimi, du Centre culturel de St-Jérôme, etc. Citons encore la régionalisation du syndicalisme et le front commun des employés de nos grandes usines où la représentation se fait à l'intérieur de centrales syndicales qui ne font pas de distinction de frontières et dont les luttes sont communes. Un mot aussi

de l'agriculture où l'unité régionale est si parfaitement exprimée par la Chaîne coopérative du Saguenay, par l'Union des producteurs agricoles et par combien d'autres institutions où la bonne entente est une tradition, où la mise en commun des ressources est une nécessité. Et je ne dirai qu'un mot de nos institutions financières coopératives dont le succès a depuis longtemps dépassé nos frontières.

Bref, pour peu qu'on se donne la peine de regarder objectivement ce qui va bien, ce qui est vraiment régional, on découvre un tableau riche d'enseignement, riche d'exemples de toutes sortes où la régionalisation paie de généreux dividendes.

Qu'à cela ne tienne si, de temps en temps, on s'amuse à parler de division, car la régionalisation est de loin ce qui nous caractérise le mieux comme groupe social, comme groupe économique, voire comme groupe géographique.

dossiers

Chicoutimi innove dans la culture en serres

La recherche entreprise à l'Université du Québec à Chicoutimi sur la culture en serres débouche sur une application commerciale. Voici une analyse d'André Delisle, de "Quebec Science".

En juin 1978, on installait une première serre, de dimension familiale, à Radisson; un peu plus tard, deux autres étaient construites à Keyano, près du chantier LG-4. Le modèle de ces abris avait été mis au point au cours des quelques années précédentes. Il s'agit de serres dites à "double tunnel". Sommairement, le système consiste à protéger les boîtes de culture en les recouvrant d'un film de plastique transparent. Seul ce tunnel, véritable petite serre contenue dans une grande, est chauffé; le soir, après le coucher du soleil, le tunnel est caché sous une mince feuille d'aluminium flexible. Cette couverture réfléchissante permet de diminuer sensiblement les pertes de chaleur nocturne.

Au cours d'essais menés à Chicoutimi, les serres "à double tunnel" ont donné d'excellentes performances: des économies d'énergie de l'ordre de 75 pour cent par rapport à une serre conventionnelle à double paroi, dont tout l'espace intérieur est maintenu à température douce.

A la Baie James

Par contre, à la Baie James, les chercheurs de Chicoutimi se sont heurtés à un sérieux handicap. Sous ces climats, les sols se refroidissent rapidement au cours de la nuit, à cause de pertes par les parois de la serre. La couche superficielle du sol, par nuits très froides et très ventueuses, peut devenir ainsi très froide, jusqu'à 15 degrés au-dessous de la température de l'air ambiant dans la serre. Les cultures souffrent évidemment de cet abaissement des températures.

Une des solutions à ces pertes par radiation consiste à chauffer le sol de la serre. A la Baie James, on a retenu l'option "électricité" comme technique de chauffage, option qui est combinée au recouvrement par des écrans thermiques. Des câbles chauffants sont enfouis



dans la terre pour former un grillage complet; au cours de la nuit, ils fournissent la chaleur manquante. Cette formule semble adaptée à des grands chantiers hydro-électrique souterrain n'est pas une denrée rare, puisqu'on l'utilise à l'intérieur des barrages et des installations connexes pour les protéger contre le gel.

Ailleurs toutefois, cet équipement peut s'avérer très dispendieux. Sans compter le coût élevé du chauffage à l'électricité. Les chercheurs du Centre de recherches du Moyen-Nord ont ainsi envisagé d'autres techniques de réchauffement de la surface du sol. Une méthode très adéquate pour y parvenir consiste à chauffer une mince couche d'air directement au-dessus du sol. Un tel système a été inventé en Europe et est connu sous le nom de paillage radiant (Procédé Sunstock): on fait circuler de l'eau tiède dans des gaines de plastique étendues autour des plants. A ce moment, la partie de contact sol-air devient plus chaude que l'air de la serre, ce qui assure le maintien des températures requises par les plants. Jumelée à un tunnel recouvert d'un écran aluminisé, la gaine thermique est particulièrement efficace même à des températures extérieures aussi basses que 40 degrés au-dessous de zéro.

A Chicoutimi un succès

Reste à trouver l'eau chaude à bon compte pour l'alimentation du paillage radiant. Cette fois, les chercheurs ont regardé du côté des effluents d'une usine. En février 1980, une première serre de grandeur commerciale était installée à Chicoutimi sur les terrains de la compagnie Union Carbide. Les eaux de procédés, autrement rejetées dans un étang par l'industrie, furent alors recueillies comme seule source de chauffage. La culture a pu débuter dès les mois de mars; les tomates précoces furent récoltées fin d'avril. Résultats plus qu'encourageants.

Autre particularité intéressante du "Procédé Sunstock", le plastique noir des gaines a la propriété d'absorber l'énergie solaire au cours de la journée. Une fois le paillage installé, on peut donc s'en servir comme collecteur solaire; l'eau en mouvement se réchauffe le jour, est accumulée dans des bassins isolés et est remise en circulation une fois la nuit venue. A Chicoutimi, les tests en ce sens ne sont pas encore terminés. Néanmoins, selon M. Jean-Noël Vonarburg, on peut presumer après une première saison qu'une telle serre, à paillage radiant et à double tunnel, peut être autosuffisante énergétiquement à partir de la mi-avril.

BOURGEAULT DEMANDE A LEVESQUE DE SE RETIRER



opinion des autres

Il faut secourir les pays pauvres

Dans un monde où 800 millions de personnes sont affamées, malades, illettrées, il est déprimant d'observer les riches pays septentrionaux — dont le Canada — rogner leur aide aux pays les plus démunis.

Encore que le Canada reste plus généreux que bien d'autres pays, notre aide à l'étranger reste bien en deça de nos promesses.

Le premier ministre, M. Trudeau, depuis longtemps partisan de l'aide à l'étranger, convenait en 1975 que le Canada s'efforcerait de consacrer 0,7 pour cent de notre richesse, en termes de produit national brut (PNB), à l'aide aux pays pauvres. C'est là un objectif largement accepté des Nations unies. Depuis lors, toutefois, notre aide à l'étranger a baissé d'environ 0,4 pour cent du PNB — un manque de \$700 millions. En préparant le budget d'automne, le gouvernement devrait faire un effort concerté pour accroître son budget d'aide à l'étranger.

Une certaine générosité s'impose, ne serait-ce que pour compenser les cinq années de négligence relative. L'aide du Canada à l'étranger en 1979, de \$1,23 milliard, a augmenté à peine par rapport au montant de l'objectif originel de 1975: \$1,2

milliard. Dans l'intervalle, le PNB a augmenté de 70 pour cent et l'inflation a grugé la valeur du dollar.

Les pays avancés de l'Occident laissent croupir dans le chaos économique les moins favorisés.

La simple justice sociale exige que l'on renverse cette tendance. Dans un monde interdépendant, les riches ont l'obligation morale de partager au moins une petite partie de leur richesse avec les pauvres. S'il est vrai que beaucoup de Canadiens se ressentent des effets d'une économie au ralenti, aucun enfant canadien n'est menacé de mourir de faim.

Une révision de la politique d'aide du Canada à l'étranger pour les années 1980 s'impose à l'évidence. Si le Canada veut revendiquer l'amitié et le respect des pays les moins évolués, il lui faudra assortir de bel argent comptant ses engagements éloguents.

"The Toronto Star", le 5 août.

Le désastre des pluies acides

Quelle confiance faut-il accorder à l'engagement américain de freiner la pollution de l'air qui amène la pluie acide au Canada? Si l'on en juge par le passé, les exigences actuelles et l'évolution politique possible, pas beaucoup.

Il n'y a aucun traité sur les retombées de pluie acide. Le mi-

nistre canadien de l'Environnement, M. John Roberts, et le secrétaire d'Etat des Nations unies, M. John Roberts, et le secrétaire d'Etat des Etats-Unis, M. Edmund Muskie, ont bien signé un mémoire d'intention pour combattre la pluie acide, mais si l'on considère la récente expérience canadienne avec les Américains au sujet du traité de pêche de la côte est, un simple mémoire n'a pas d'importance ni de conséquence.

Déjà l'on propose d'augmenter considérablement l'utilisation du charbon dans les usines d'énergie du nord des Etats-Unis — du charbon que l'on peut consommer sans contrôle suffisant de la pollution.

Il est possible que le prochain président des Etats-Unis soit le républicain Ronald Reagan. Il a quelques idées fantaisistes sur une association énergétique nord-américaine, ce qui montre à quel point il est renseigné sur les richesses naturelles du Canada. Les républicains ne se sont pas révélés grands amis de l'environnement du Canada.

Si les Américains entraînent les pieds dans les grands lacs, qu'ils partagent avec le Canada, qu'est-ce qui les motiveraient à protéger les eaux et le sol de l'est du Canada? Un mémoire d'intention entre un secrétaire d'Etat peut-être bien provisoire et un ministre canadien ne peut suffire.

"The Ottawa Citizen" le 7 août.

Programme d'emploi d'été: rétrospective

Délais et "intérêts" retiennent l'attention

JONQUIERE (RH) — Tout s'est passablement bien déroulé cet été, mais un groupe d'étudiants qui viennent de participer au Programme d'emploi d'été des jeunes avaient tout de même certaines représentations à faire, hier, au député fédéral de Jonquière, M. Gilles Marceau.

Il s'agissait en fait, d'un groupe de 49 étudiants dont les projets étaient parrainés par le Collège de Jonquière, la Corporation des services aux étudiants du collège ou la fondation Asselin.

La direction du collège les avait réunis pour qu'ils puissent rencontrer M. Marceau de façon à faire le bien de leurs activités estivales et par la même occasion, sensibiliser le député aux problèmes qu'ils ont rencontrés.

Ainsi, même si M. Marceau leur a maintes fois tendu la perche, les critiques ont été longues à venir. Le premier à lancer le débat fut le jeune Yves Bonneau, responsable d'un projet intitulé "Pompe à chaleur, source d'énergie électrique".

Sa critique qui par la suite, a été endossée par plusieurs autres, concernait le retard que le gouvernement met à confirmer l'acceptation des projets. Certains n'ont obtenu cette confirmation qu'à la veille de commencer leur travail; d'autres ont même dû retarder le début des travaux, n'ayant pas encore obtenu le feu vert.

On comprendra le désarroi des étudiants qui attendent avec anxiété la réponse d'Ottawa et qui, dans le cas d'un refus, se retrouvent dans une situation précaire

pour se trouver un autre emploi.

A cela, M. Marceau devait répondre que cette année, le processus avait été retardé par la campagne électorale et que de plus, le provincial avait été lent à faire connaître son opinion lorsque sa consultation était nécessaire.

D'autre part, les étudiants se sont aussi élevés contre le fait qu'ils doivent verser certaines sommes d'argent en intérêt aux institutions prêteuses. Ceci découle du fait que le gouvernement fédéral conserve 10 pour cent de la subvention jusqu'au dépôt du rapport de groupe. Jusque là, les étudiants doivent se financer à même des emprunts.

A ce sujet, M. Marceau a soutenu que des précautions devaient être prises par les fonctionnaires et que de toute façon, cette façon de faire initiait très bien les étudiants aux transactions bancaires.



ETUDIANTS-TRAVAILLEURS — Une partie des étudiants qui ont participé, hier, à la rencontre avec le député de Jonquière, M. Gilles Marceau.

(Photo: Real Tremblay)

Poursuite du travail amorcé par les Trappistes

Par Laurent Tremblay

MISTASSINI — "La Cité de la Paix sera un lieu de ressourcement de la Foi, une connaissance des besoins du milieu et la mise sur pied des services répondant à ces besoins."

C'est ainsi que s'exprimait, en fin de semaine, Mme Louise Tremblay, présidente de la corporation provisoire qui a acquis dernièrement le Monastère des Pères Trappistes.

A l'issue d'une messe d'Action de grâce à l'occasion de la Fête de l'Assomption se tenait une réunion générale pour élire le premier exécutif de la corporation alors que l'on ne prendra possession des lieux qu'en octobre lorsque les Pères déménageront à leur nouveau Monastère.

Mme Tremblay en a profité pour rappeler les débuts de la formation de ce groupe qui travaille depuis trois ans et qui avait comme but "de continuer l'Évangélisation commencée par les Pères Trappistes, dans le monde de ce temps".

La présidente a indiqué que dans des circonstances exceptionnelles et malgré le fait qu'un autre acheteur offrait \$600,000 comptant, la Communauté des Pères Trappistes a décidé de

faire confiance aux membres de la corporation de la Cité de la Paix, qui n'avait à ce moment que \$38 en caisse le 28 mai dernier. C'est à la suite d'une souscription spontanée de \$20,000 faite en quelques jours que la promesse d'achat a été faite en bonne et due forme devant un notaire le 19 juin.

Les Pères Trappistes n'ont pas vendu la chapelle consacrée évaluée à \$1,400,000 et l'ont donné à ce groupe de bénévoles. La corporation aura à déboursier un montant de \$200,000 à l'automne et \$160,000 6 mois après pour le Monastère et quelque 3,150,000 pieds carrés de terrain.

"Comment évaluer ces terrains, ces arbres plantés, ces terres cultivées..." déclare Mme Tremblay. Chaque pouce de terrain a été travaillé, entretenu, amélioré par ces frères vaillants qui étaient à l'oeuvre tôt le matin et qui peinaient ainsi, toute la journée, en dehors des heures de prières et un peu de repos."

La présidente devait ensuite faire part qu'un comité spécial de financement se formera bientôt et que les Chevaliers de Colomb du diocèse soutiendraient cette oeuvre en parrainant une souscription populaire pour leur venir en aide.

Une exposition pour les férus de mécanique

ROBERVAL (RM) — Fondé il y a à peine trois mois, le Club automobile Roberval Inc. organise, pour samedi et dimanche prochains, une exposition de voitures au Centre sportif Benoit Lévesque.

C'est ce qu'on fait savoir, hier, les dirigeants de ce club qui compte une trentaine de membres, férus de mécanique automobile et de tout ce qui s'y rattache.

Trente-cinq véhicules automobiles, de

la Cadillac 1929 à la voiture super-sport en passant par un vieux camion à l'incendie, seront exposés au centre, le samedi de 13h00 à minuit, et le dimanche, de 10h00 à 16h00; le prix d'entrée est de \$1 pour les adultes.

C'est la première fois que le Club automobile de Roberval organise une activité de la sorte; depuis sa fondation, en mai dernier, il a organisé une journée de compétitions et un pique-nique.

SPECIAUX

POUR LE RETOUR A L'ECOLE

Feuilles mobiles

Paquet de 300.
Valeur: \$3.65
SPECIAL: \$2²⁵

Calculatrices scientifiques

HP 31 E.
Valeur: \$79.95
SPECIAL: \$70⁰⁰

Calculatrices programmables

HP 33 E.
Valeur: \$149.95
SPECIAL: \$129⁹⁵

Dictionnaires

Petit Larousse
Valeur: \$28.00
SPECIAL: \$21⁷⁵

Dactylos portatives

SCM COURIER

Valeur: \$129.95
SPECIAL: \$99⁹⁵

Rabais de 15%

sur tous les sacs

Le Sellier

GRATIS:

Avec l'achat d'un crayon 5 MM Steadler, recevez gratuitement un tube de mines et une gomme à effacer.

La Librairie Régionale, Inc.

461 est. rue Racine
Place du Royaume Chicoutimi

fourre-tout



bertrand genest

Ne "mégotons" pas

Le nettoyage des deux plus importantes plages de Las Palmas de Gran Canaria, haut lieu du tourisme européen, a permis de ramasser en un seul jour 36 kilos de mégots de cigarette.

Sur le thème "Canarien, soigne tes plages", la commission de santé du gouvernement local des Canaries avait invité la population à nettoyer les plages de l'archipel espagnol de l'Atlantique.

Elle ne se doutait pas cependant que les estivants fumaient autant au sortir des bains de mer.

Une vache championne

Danes Royal Mark Don, propriété des frères Gilles et Germain Laroche, de Chambord, vient de mériter le premier prix dans la classe des vaches adultes, lors de l'exposition Holstein de Victoriaville.

Plus de 288 Holsteins, présentées par 58 exposants, ont participé à ce concours provincial qui n'a couronné qu'un seul gagnant au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Danes Royal Mark Don fut déclarée championne pour son "caractère laitier et sa maturité".

aujourd'hui



— Hitler prenait le pouvoir, il y a 46 ans.

1979 — Le pape Jean-Paul II appelle à la reprise des relations entre le Vatican et les catholiques chinois.

1976 — Les non-alignés, réunis à Colombo, demandent aux pays producteurs de cesser leurs livraisons de pétrole à l'Afrique du Sud.

1973 — M. Georges Papadopoulos devient président de la République grecque.

1966 — Un séisme en Turquie orientale fait plus de 500 morts.

1955 — Des inondations catastrophiques dans le nord-est des États-Unis font plus de 200 morts.

1934 — Un plébiscite confie le pouvoir à Hitler.

1796 — L'armée française envahit l'Allemagne mais l'archiduc Charles d'Autriche la défait à Amberg.

1692 — Exécution à Salem, dans le Massachusetts, d'un prêtre et de cinq femmes convaincues de sorcellerie.

1587 — Le pape Sixte V proclame la croisade pour envahir l'Angleterre.

Ils sont nés un 19 août: — Marie-Jeanne Bécu, comtesse du Barry, favorite de Louis XV (1746-1793).

— Orville Wright, pionnier de l'aviation américaine (1871-1918).

— Georges Enescu, compositeur roumain (1881-1955).



Louis Hémon ce méconnu

Faudra-t-il faire connaître Louis Hémon aux Français maintenant? Surtout aux journalistes de l'agence France-Presse. Bien oui! On prend des raccourcis étranges dans ce papier paru hier dans quelques journaux du "Pays de Québec". Comment peut-on réduire "Maria Chapdelaine" à une illustration du retour à la terre tel que voulu par les autorités provinciales? Maria, c'est bien plus! Faudrait vérifier vos sources aussi! Le livre a été traduit en 19 langues et non pas huit. Plus, Louis Hémon est décédé en Ontario et non pas au Québec. Un peu, beaucoup, passionnément d'"ignorance crasse" dans ce papier de l'AFP.

Lydia Louis-Hémon, qui pose ici à côté du monument érigé en l'honneur de son père, à Peribonka, pourrait donner quelques leçons d'histoire aux journalistes français.



Journée des "bleuets"

L'Association des bleuets du Lac-Saint-Jean, à Québec, tenait sa journée de réjouissances, samedi, pour la quatrième année consécutive, et si l'on en croit Mme Adrienne Murdock, gérante du marché de la Place de Sainte-Foy, "bleuette" de Chicoutimi et organisatrice de la journée, le dynamisme rencontré n'a été dépassé qu'une seule fois, il y a trois ans.

De fait, peut-être que les "bleuets" sont des gens assez "spéciaux". Ils étaient venus d'Alma (remplissant un autobus) pour présenter la

maquette du bateau-croisière et traversier qui sillonnera le lac Saint-Jean à compter de l'été prochain.

Les organisateurs du Carnaval-Souvenir de Chicoutimi étaient là aussi, avec le petit caribou, ces messieurs-dames en costumes et robes de 1881, offrant un aperçu, en musiques et en danses... et même en ventes aux enchères de ce qui se passera là-bas, l'hiver prochain.

Bleuets de Québec et curieux venus au marché se sont donc rués sur les "gratuités": blé d'Inde chaud (ça n'a pas dérogé pendant trois heures), tartes aux bleuets (immenses comme il se devait) et dégustation-bleuets dans un établissement voisin. On avait même pensé à offrir aux gens trois desserts aux bleuets... et du Dubleuet (l'apéritif fait à partir de ce fruit) à volonté. Toutes ces dégustations gratuites se sont achevées que faute de vivres et non de convives. Incidemment, la fête des Bleuets s'est avérée fort populaire, dans la mesure où il est passé quelque 1.000 personnes entre 11h00 et 17h00.



Sur la tombe de leur idole

Les agents de sécurité du cimetière de Memphis ont évalué à plus de 21.000, le nombre de personnes qui ont défilé, en fin de semaine, devant la tombe d'Elvis Presley dont c'était le troisième anniversaire de sa mort, samedi.

La dépouille mortelle du "King" repose à côté de celles de sa mère Gladys, de son père Vernon et de sa grand-mère Minnie Mae Presley.

(AP Photolaser)



Champagne... plus fort que Farago!

Ou bien Elvis n'est pas réellement mort ou bien Louis Champagne est très fort? Toujours est-il que le gros Louis, appuyé par la grosse machine de CKRS et Claude Laliberté, président du fan club international d'Elvis Presley, a attiré 4.600 personnes au Palais des sports de Jonquière, samedi soir, le 16 août, troisième anniversaire de la mort d'Elvis.

C'est encore plus fort que Johnny Farago qui a réuni 3.000 fans à la Place des Nations. Et Champagne en a donné pour leur argent aux fans du Roi du rock; films, imitateurs régionaux et spectacles de rock and roll ont duré près de cinq heures. Pendant ce temps, CJMT se demande toujours comment remonter la pente...

Rappel de boîtes de homard

Le ministère des Pêcheries et des Océans vient de publier un "avis sanitaire" informant les consommateurs que Cape Bald Packers Ltd., de Cap Pele, au Nouveau-Brunswick, rappelle un lot de homard en boîtes.

Ce produit est commercialisé dans des boîtes de cinq onces, sous l'étiquette Downeast, et il porte le code L373/1590, gravé en relief à l'une des extrémités des boîtes. Le lot rappelé a été distribué principalement au Nouveau-Brunswick, au Québec et à l'Île-du-Prince-Édouard.

Les boîtes portant le code L373/1590 (le seul qui fait l'objet de cet avis) sont rappelées parce que les échantillons de ce lot, examinés par le ministère des Pêches et des Océans, étaient non stérilisés. On croit qu'il s'agit d'un défaut de traitement. Aucun cas de maladie n'a été signalé jusqu'à maintenant, mais le produit est susceptible de causer des maladies graves.

On demande aux consommateurs, en possession de boîtes de homard de cinq onces, de marque Downeast et portant le code mentionné, de rapporter ces boîtes au lieu d'achat pour en obtenir le plein remboursement, ou encore de les détruire.



Ken peut aujourd'hui partager son pantalon

Les nouveaux mariés Ken et Lynn Dachman semblent très confortables dans ce pantalon, dont le tour de taille est de 64 pouces, et qui appartenait auparavant au marié.

Ken, qui pesait plus de 410 livres, ne fait osciller l'aiguille de la balance aujourd'hui qu'à 175 livres. Il est maintenant président d'une entreprise d'amaigrissement qui enseigne aux personnes souffrant d'embonpoint comment préparer une diète et la suivre.

(AP Photosaler)



\$30,232 pour les maladies du coeur

La dernière campagne de souscription de la Fondation des maladies du coeur pour le secteur de Chicoutimi-La Baie a rapporté \$30.232. C'est Mme Dely T-Brodeur qui était présidente du comité d'organisation de cette campagne et le cocktail-bénéfice qui a eu lieu dans la grande salle des infirmières de l'hôpital de Chicoutimi se tenait sous la présidence d'honneur de Mme Monique Noreau. Rappelons qu'au niveau national, la fondation versera cette année \$996.729 en bourses et subventions pour aider nos chercheurs québécois.

rendez-vous

Chicoutimi

Congrès AA (district 311) — En collaboration avec les groupes Al-Anon et Al-Ateen, les 22, 23 et 24 août, Ecole Charles-Gravel, 340, Saint-Gérard, secteur Nord.

Académie de ballet du Saguenay — Ballet, jazz, etc. Inscription dès maintenant aux écoles suivantes: Jonquière: 542-4257; Chicoutimi-La Baie: 549-8892; Dolbeau: 276-1864; Jonquière: 548-2188; Roberval: 275-4554.

Garderie Sainte-Claire — Ouverte du lundi au vendredi, de 8h00 à 17h00, école Sainte-Claire, secteur Nord. Se rendre au gymnase de l'école. Enfants de 2 ans et plus. Pour informations: 549-3503.

Seréna — Un service différent? Il informe sur

tous les moyens des naissances et il est le seul à enseigner la méthode sympto-thermique et à faire la promotion des moyens naturels. Il aide les couples en recherche de grossesse, il offre de l'aide par appel téléphonique, accueil à domicile, rencontre de groupe et que les couples-monteurs bénévoles sont à votre service. Alma: 668-8427; Chibougamau: 748-4825; Chicoutimi-La Baie: 549-8892; Dolbeau: 276-1864; Jonquière: 548-2188; Roberval: 275-4554.

Jonquière

Al-Anon — Si l'alcool consommé dans votre entourage vous empêche de vivre une vie normale. Al-Anon peut vous venir en aide. Télé: 542-6785, 542-6612, 543-0594 ou 543-7787.

Sur un air électoral

Lévesque chante les réalisations économiques de son gouvernement

par Maurice Girard

MONTREAL (PC) — En 18 mois, le gouvernement du Québec a créé 130.000 emplois. De plus, en ajoutant 33.000 emplois dans le secteur manufacturier, en 1979, le Québec a battu les records de 30 ans dans ce domaine, c'est-à-dire depuis que l'on tient des statistiques, a déclaré, lundi, le premier ministre du Québec, M. René Lévesque.

Au cours d'une brève allocution, qui n'était pas sans rappeler les discours électoraux, M. Lévesque a fait un résumé des réalisations économiques de son gouvernement. Par après, le ministre de l'Industrie, du Commerce, M. Yves Duhaime, a annoncé la mise sur pied de deux organismes gouvernementaux qui aideront les petites et moyennes entreprises (PME) à vendre leurs produits sur les marchés étrangers.

Flanqué de son collègue au Développement économique, M. Bernard Landry, et en présence d'une centaine d'hommes d'affaires, le ministre Duhaime a lancé officiellement l'Office québécois du commerce extérieur (OQCE) — en place depuis février — et il a annoncé la mise sur pied de la SDI-Exportation, une nouvelle direction à la Société de développement industriel.

Ces nouvelles mesures d'incitation et de soutien à l'exportation permettront au Québec de se doter d'outils propres à fa-

voriser la pénétration de nouveaux marchés par les entreprises québécoises. Ces mesures sont d'autant plus importantes qu'en 1979, les ventes à l'extérieur ont compté pour 45 pour cent du produit intérieur brut (PIB), qui a atteint \$63 milliards et qui devrait passer à \$70 milliards en 1980.

Marché ouvert

Il importe pour le Québec d'accroître ses capacités d'exportation, vu qu'entre 1980-87, 80 pour cent des produits circuleront sans droits et que la majorité du 20 pour cent restant aura un droit de cinq pour cent, "ce qui signifie à l'échelle du continent, un marché ouvert", de dire M. Duhaime.

Ces deux mesures ont été prises parce que "nous ne sommes pas satisfaits des interventions des ambassades et consulats canadiens", a souligné le ministre de l'Industrie, qui affirme qu'il n'y aura pas double emploi avec les organismes fédéraux existants.

Selon M. Bernard Landry, ces mesures correspondent d'ailleurs aux engagements pris par le gouvernement dans son document "Bâtir le Québec". "Il se passe quelque chose de spécial au Québec", qui est en rupture avec la tradition, n'étant plus soumis aux remous de l'économie américaine, a noté le ministre au Développement économique.

C'est grâce à la concertation que la province a atteint cette situation, a dit M. Landry, mais aussi grâce aux décideurs, "qui ne sont plus les mêmes et qui sont plus nombreux, mieux formés, plus instruits, plus audacieux".

Fonctions

L'OQCE, qui fera connaître les produits et services québécois à l'étranger, disposera, au départ, d'un budget de \$6 millions. Des membres de son personnel, qui comptera 109 employés, seront répartis dans 16 villes, sur quatre continents.

"Plus nous allons dépenser de l'argent, plus ça va rapporter à l'économie du Québec", a répondu M. Duhaime à un journaliste qui cherchait à connaître le budget exact du nouvel office.

Quant à la SDI-Exportation, "qui n'est pas une nouvelle société d'Etat", elle jouera un rôle de "pourvoyeur d'aide financière pour les PME".

La nouvelle direction devra soutenir la formation de consortiums en participant à leur gestion à titre de partenaires, à aider le regroupement de consortiums pour la réalisation de grands projets et agir comme mandataire "dans le cas où l'acheteur désire transiger par l'intermédiaire d'une société d'Etat et qu'aucune autre société d'Etat n'est intéressée ou concernée par le sujet".

Les enseignants sous tutelle

L'avocat de la CECM réclame l'insconstitutionnalité

MONTREAL (PC) — Un avocat de la Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM) a in-

diqué que cet organisme fait face à une longue et amère bataille avec le gouvernement du Qué-

bec si les tribunaux ne s'empressent pas de déclarer illégale l'intervention des autorités

provinciales, en juin dernier, pour régler une grève des enseignants de Montréal.

Me Jean Pomminville a fait cette déclaration, lundi, au moment où la commission se présentait devant la Cour supérieure pour demander une décision rapide dans cette affaire.

Le premier juin, le gouvernement du Québec avait mis la CECM en tutelle pendant une grève des 6.500 enseignants. Le tuteur, M. Jean-Guy Duhaime, avait mis un terme à cet affrontement en signant un nouveau contrat de travail avec l'Alliance des professeurs le jour même de sa nomination.

La CECM, qui prétend que la tutelle est inconstitutionnelle, demande à la cour d'émettre "un jugement déclaratoire" renversant la décision du gouvernement.

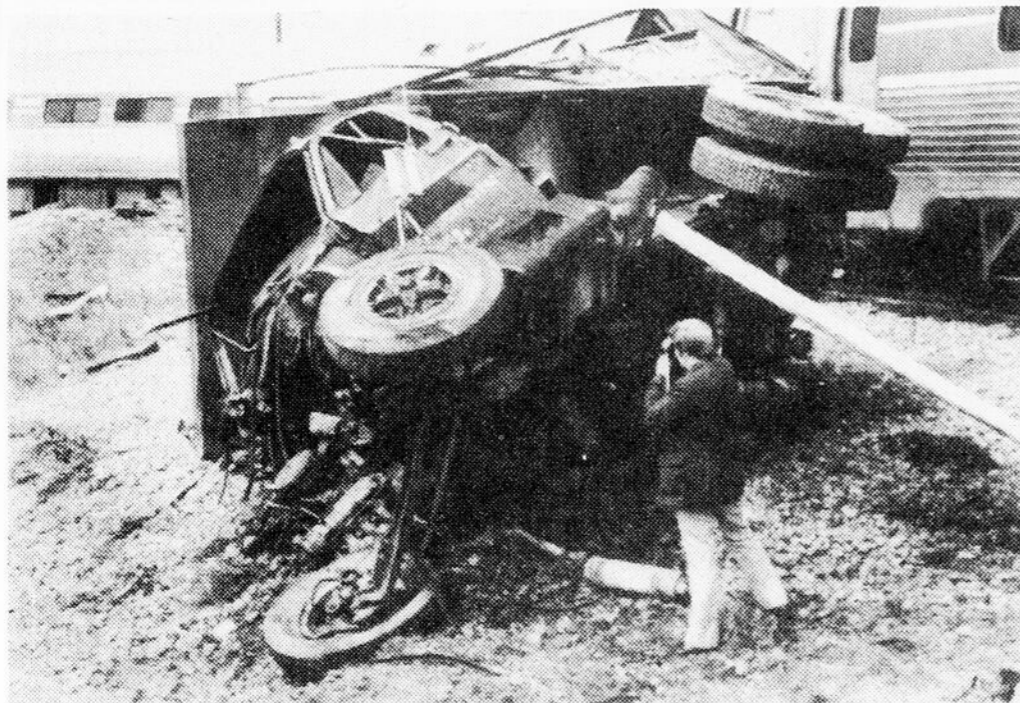
Un jugement déclaratoire est une procédure

qui permettrait à la CECM d'éviter de longs débats, mais la cause est déjà engagée dans cette voie. L'avocat du gouvernement, Me Guy Boissonneault, a demandé que la cause suive les voies normales.

Le juge André Biron doit décider, aujourd'hui, si oui ou non il permettra à la CECM de prendre le chemin le plus court.

"Nous pouvons nous attendre à une longue et amère bataille juridique à moins que nous trouvions une solution plus simple immédiatement", a souligné Me Pomminville, ajoutant que si la cause devait suivre les voies normales, il faudrait pas moins de huit années de débats avant d'obtenir un jugement.

"Il ne s'agit pas seulement d'une question de procédure, mais aussi d'une question qui affecte les activités quotidiennes de la CECM."



CAMION-TRAIN — Le conducteur de ce lourd fardier n'a été que légèrement blessé après une collision avec un train des grandes lignes continentales. L'accident a fait 13 blessés, aucun grièvement.

Tardif somme Ottawa de respecter ses engagements envers le Québec

QUEBEC (PC) — Le ministre québécois des Affaires municipales, M. Guy Tardif, a sommé Ottawa, lundi, de respecter ses engagements et de maintenir les subventions de \$125 millions qu'il avait promis de verser pour les équipe-

ments communautaires. Ces subventions versées aux municipalités servent notamment à l'implantation de réseaux d'aqueducs et d'égouts, à l'assainissement des eaux et à l'aménagement de parcs en milieu urbain.

A son retour de la

conférence annuelle des ministres provinciaux des Affaires municipales, M. Tardif a soutenu dans un communiqué que les coupures d'Ottawa risquaient d'avoir des effets négatifs sur l'embauche et sur l'industrie de la construction en général.

Le programme de subventions pour les équipements communautaires est conjointement financé par Québec et Ottawa.

Pour l'année financière 1979-80, Québec devait verser \$140 millions et Ottawa \$125 millions. Le 4 août dernier, le

ministre fédéral des Postes, M. André Ouellet, avait déclaré qu'Ottawa envisageait de couper les subventions parce que le Québec "manquait de reconnaissance" lorsqu'il s'agit de mentionner la contribution fédérale dans les projets conjoints.

Usine de bardeaux de cèdre

Une troisième reconstruction

MATANE (PC) — L'usine de bardeaux de cèdre du village de Saint-Elzéar, dans le comté de Bonaventure, renaitra bientôt de ses cendres.

Par deux fois, en 1971, puis en 1979, l'usine a été rasée par les flammes. "Un tel désastre ne se reproduira plus", atteste le secrétaire et gérant de l'Association coopérative forestière de Saint-Elzéar, M. Robert Poirier.

"La prochaine usine sera à l'épreuve du feu à 95 pour cent", dit-il.

"Elle sera sécuritaire au maximum. Si elle brûle, il faudra qu'une bombe tombe dessus."

Mise en marche

La construction du bâtiment devrait débuter au début du mois de septembre. A l'usine de fabrication de bardeaux de cèdre se greffera désormais une scierie. L'unique industrie du village fonctionnera à compter du mois d'avril 1981, laisse entendre M. Poirier.

Le projet a nécessité des investissements de quelque \$800.000. Le mi-

nistère de l'Expansion économique régionale (MEER) a octroyé une subvention de \$218.850 pour la main d'oeuvre et l'immobilisation.

La mise de fonds reste à déterminer quant au gouvernement provincial. L'association coopérative s'attend à ce que le programme "Opération solidarité économique" (OSE) contribue pour une somme approchant le 20 pour cent des investissements, subvention qui serait destinée au fonds de roulement.

Les coopérants ont fourni l'argent pour lan-

cer le projet. "Nous assurons ainsi notre niveau d'emploi", explique M. Poirier.

Ces travailleurs sont sans gagne-pain depuis mai 1979. L'entreprise de bardeaux de cèdre et celle du sciage embaucheront une trentaine d'hommes pour une période de huit mois. En forêt, ils seront quelque 70 bûcherons, camionneurs, ou mesureurs entre autres.

Les travailleurs en forêt étaient déjà à l'ouvrage pour la Gaspésie, une industrie de pâtes et

papier de Chandler, mais cela ne fournissait que trois à quatre mois de travail par année.

Les coopérants continueront d'approvisionner la Gaspésie en cunifs de bois. "Nous faisons la coupe et nous avons nos propres chantiers," se félicite M. Poirier. "Nous avons obtenu une garantie d'approvisionnement pour une durée de dix ans. L'entente n'est pas encore signée, mais nous avons la garantie du ministre de l'Énergie et des Ressources, M. Yves Bérubé."



DIAMANT
PRODUITS LAITIERS



**VOUS QUI ETES
DES PARENTS AVERTIS...**

Exigez pour vos enfants des produits qui vous sont une garantie de saveur et de vitamines.



**ON Y
REVIENT
TOUJOURS**

CHAÎNE COOPÉRATIVE
DU SAGUENAY

ET **DIAMANT**

C'EST POUR VOUS, C'EST CHEZ NOUS



horaire (3) CJBR-TV (6) CJPM-TV (8) RADIO-QUEBEC (12) CKRS-TV (5) CBJET-TV (7) WEZF-TV (11) CFCF-TV (9) TVFQ

arts et spectacles



LES BEAUX SOUVENIRS — L'une des séquences du film de Mankiewicz, séquence dans laquelle Marie et Viviane viennent de retrouver le chat Khalil dans la cave de la maison.

Centre national d'exposition Jusqu'à la mi-septembre pour présenter sa demande

La date limite pour présenter des demandes pour exposer en 1981-1982 au Centre national d'exposition est le 19 septembre. Des individus, des groupes oeuvrant dans le domaine des arts visuels, des sciences ou de l'histoire peuvent le faire. Chaque demande doit être accompagnée d'un curriculum vitae, d'un texte précisant le contenu de l'exposition, d'un minimum de dix diapositives avec identification du format de chacune des pièces illustrées, spécifier s'il s'agit de pièces récentes ou d'une rétrospective et indiquer également l'espace requis pour la présentation de l'exposition en mètres linéaires ou en mètres carrés. On fait parvenir sa demande et le dossier au Centre national d'exposition de Jonquière.

tivité professionnelle ou socio-culturelle. Les formes de stage de même que les priorités et orientations que l'Office franco-québécois pour la jeunesse sont élaborées dans la revue "Le Stagiaire" du mois de juillet 1980. On peut toujours en savoir plus à l'Edifice administratif de Jonquière.

visuels du Québec présentera une exposition intitulée "Artistes canadiens à New York" du 2 au 21 septembre. Trente-cinq artistes québécois seront de l'exposition.

"Les Beaux Souvenirs", film de Francis Mankiewicz en est sa dernière semaine de tournage. Le film racontera l'histoire simple et actuelle de deux jeunes femmes et de leur père. Le scénario est de Réjean Ducharme. Les vedettes? Monique Spaziani et Julie Vincent. C'est Paul Hébert qui joue le rôle du père.

Pour les amateurs de course à pied... Une émission à ne pas manquer! La diffusion du film réalisé lors du "Marathon international de Montréal" en 1979. Le film sera projeté à Radio-Canada le 29 août à 20h30. C'est un documentaire réalisé par Patrick Vellely.

"Au fil des roues", exposition collective multidisciplinaire est actuellement en cours dans les catacombes du Centre culturel de Chicoutimi. L'exposition se termine le 28 août.

La Société des artistes en arts

Y.P.

Sopot

Annulation du Festival

VARSOVIE (AFP) — Le Festival international de la chanson de Sopot, près de Gdansk et Gdynia, est annulé, a-t-on appris lundi de source sûre à Varsovie. Il devait avoir lieu du 20 au 28 août.

L'Europe communiste, liée par le réseau Intervision, 200 sociétés de télévision et d'enregistrement de disques avaient exprimé le désir d'y participer. Une trentaine d'entre elles avaient été retenues.

L'agence de voyage Orbis, qui devait centraliser les demandes d'accréditation des journalistes, a fait savoir dans un télégramme aux principaux journaux que la question "n'était plus d'actualité."



LA FAMILLE PLOUFFE — La famille Plouffe, une série télévisée des années '50 sera bientôt portée à l'écran du cinéma dans un film d'une valeur de \$5 millions. Participeront au film projeté les acteurs

suyants: Juliette Huot, Gabriel Arcan, Denise Filiatrault, Pierre Curzi, Serge Dupire et Emile Genest.

(Photolaser PC)

12h00
CJBR — LES PIERRAFEU
TVFQ — FENÊTRE SUR...
WEZF — FAMILY FEUD
12h15
CJPM — SERVICES A LA COMMUNAUTE
12h30
CJPM — BON ETE
CKRS - CJBR — SUR DES ROULETTES. De Sherbrooke. Coanim. Christine Mercier.
CBJET — WOI WITH YAN. Une soupe de crevettes et nouilles.
CFCF — IT'S YOUR MOVE
TVFQ — JEUX DU STADE
WEZF — RYAN'S HOPE
13h00
CJPM — VOTRE AMIE SUZANNE. "LA NUTRITION", avec Louise Desaulniers. "MEDECIN DE FAMILLE", avec le docteur Gilles Lauzon. (60 min.) REPRISE.
CKRS - CJBR — REFLETS D'UN PAYS. De Carleton
CBJET — FITNESS IS
CFCF — THE ALAN HAMEL SHOW. Talk-show. Inv. Blake Emmison, Dick Gautier, Jaye P. Morgan et Anne Mathisen. (60 min.) REPRISE.
R.-Q. — TOURLOU
WEZF — ALL MY CHILDREN
13h30
CBJET — SCIENCE MAGAZINE
R.-Q. — FLEUR DE MACADAM
13h55
CKRS - CJBR — LE TELEJOURNAL
14h00
CJPM — CINE-QUIZ "MARDI". C'EST DONC LA BELGIQUE? (5) (If it's Tuesday, this must be Belgium). E.-U. 1969. Comédie de M. Stuart avec Ian McShane, Suzanne Pleshette et Norman Fell. — Plusieurs intrigues se déroulent durant un tour d'Europe devant conduire des Américains dans neuf pays en dix-huit jours. — Ensemble caricatural. Quelques gags savoureux. Mise en scène honnête. Interprétation satisfaisante.
CKRS - CJBR — DOCUMENTAIRES "CHRONIQUE DE FRANCE. MARIE-PAULE BELLE". — Une chanteuse bourrée de talent et tort sympathique. "AU PAYS DE BIGOUDEN". — Terre de légendes mais sur tout terre de brodeuses et de broderies. "UN NOUVEAU EQUILIBRE ENTRE PLANCHE ET VOILE". — Un nouveau sport. Le surf à voile.
CBJET — THE EDGE OF NIGHT
CFCF — ANOTHER WORLD
WEZF — ONE LIFE TO LIVE
14h30
CKRS - CJBR — CINEMA "LA CAGE" (4). Fr. 1962. Etude de moeurs de R. Darené avec Philippe Maury, Marina Vlady et Jean Servais. — Un jeune médecin africain est progressivement envouté par les sortilèges de la brousse. — Oeuvre originale et soignée. Climat mystérieux bien rendu. Excellents interprètes. (90 min.)
CBJET — TAKE 30 FROM...
R.-Q. — VISAGE
15h00
CBJET — SUMMER FESTIVAL
CFCF — TEXAS
WEZF — GENERAL HOSPITAL
15h30
R.-Q. — LA LUTTE DE L'HOMME POUR SA SURVIE
TVFQ — ACTUALITES REGIONALES. "PARIS."
16h00
CJPM — PATROUILLE DU COSMOS. "L'IMPORANT". avec William Shatner, Leonard Nimoy et Sandra Smith. — Jalouse de la puissance de l'homme dans le monde, une femme prend la forme du capitaine Kirk et assure le commandement de l'Enterprise. (60 min.) REPRISE.
CKRS - CJBR — ANIMAGERIE "LA DINDE". Deuxième de cinq parties.
CBJET — BEYOND REASON
CFCF — THE MAD DASH
WEZF — THE MERV GRIFFIN SHOW. Inv. Angie Dickinson, Lee Marvin, Gallagher et Tyrone Brown; présentation des "Cutty Sark Men's Fashion Awards". (90 min.)
16h30
CKRS - CJBR — UN ETE A L'ILE MIRABELLE. "LE PLOUVIER GRIS DE LA REINE MARIA".
CBJET — ALL IN THE FAMILY. "EDITH GETS A MINK". — Malgré l'opposition de sa famille, Archie exige qu'Edith rende à son riche cousin l'étoile de vison qu'il lui a donnée. REPRISE.
CFCF — FAMILY FEUD
R.-Q. — PLANETE
17h00
CJPM — JANEITE VEUT SAVOIR. La vie des femmes en prison. (60 min.) REPRISE.
CKRS — CINEMA DE 5 HEURES. "DEUX NIGAUDS ET LA MOMIE" (5) (Abbott and Costello meet the Mummy). E.-U. 1955. Comédie de C. Lamont avec Bud Abbott, Lou Costello et Marie Windsor. — En Egypte, deux compagnons de dévotion sont aux prises avec une momie ressuscitée. — Amusante parodie des films d'horreur. Comique facile. Interprétation bouffonne. — A. (2 h.)
CBJET — THE BEACHCOMBERS. "SWAMPED". — Nick, Jesse et Hugh unissent leurs efforts pour sauver le Persephone menacé par une mer déchaînée. REPRISE.
CFCF — THE PRICE IS RIGHT
CJBR — DANIEL BOONE. "LES DEUX ESCROCS", avec Fess Parker et Patricia Blair. — Une course à pied est organisée. Il y a des paris et Israël a surpris un complot. (60 min.) REPRISE.
TVFQ — AVIS DE RECHERCHE
17h30
CBJET — THE MARY TYLER MOORE SHOW. "SON OF... BUT SERIOUSLY FOLKS", avec Jerry Van Dyke. — Un vieil ami de Mary obtient un poste à la salle des nouvelles et tente de faire renaitre une ancienne idylle. REPRISE.
TVFQ — PASSEZ DONC VOIR.
WEZF — FIRST NEWS
18h00
CJPM — STUDIO 8.

CBJET — THE CITY AT SIX
CFCF — PULSE (60 min.). EN DIRECT.
CJBR — CE SOIR.
TVFQ — AUJOURD'HUI MADAME. "BIENFAITS ET DANGERS DES SIMPLES". — Se soigner par les plantes exige quelques connaissances et beaucoup de prudence. Inv. Pierre Delaveau et le docteur Gisele Riboulet. (60 min.)
WEZF — ABC WORLD NEWS TONIGHT
18h25
CJBR — NOUVELLES DU SPORT
18h30
CJPM — MA SORCIERE BIEN AIMEE. "LES NOUVEAUX POUVOIRS DE JEAN-PIERRE". Dernière de deux parties. — Si Jean-Pierre ne permet pas qu'on fasse appel à la magie, c'est qu'il en est lui-même incapable. C'est ce qu'entend prouver le père de Samantha. REPRISE.
CJBR — RENCONTRES. Inv. Pierre Charrette, écrivain, auteur de "Mes dix ans d'exil à Cuba".
R.-Q. — SILENCE, ON RIT
WEZF — ALL IN THE FAMILY. Avec Carroll O'Connor et Jean Stapleton.
19h00
CJPM — LA GRANDE VALLEE. "CHOC EN RETOUR". avec Barbara Stanwyck, Richard Long et Diane Baker. — Nick, qui a amené sa jolte fiancée à la maison, devient jaloux de Heath et se bat avec lui. (60 min.) REPRISE.
CKRS — LES PIERRAFEU. Avec les voix de Paul Berval, Monique Miller, Claude Michaud et Denise Proulx.
CBJET — HAPPY DAYS. Aux 48, 6. "SPUNKY COMES HOME". — Fonzie adopte un chien abandonné qui prend la fuite lorsque, par mégarde, Popsie et Ralph laissent la barrière entrouverte.
CFCF — DIFFERENT STROKES. "SLUMBER PARTY", avec Conrad Bain, Gary Coleman, Todd Bridges et Dana Plato. — Willis et Kimberly profitent de l'absence de M. Drummond pour inviter des amis à passer la nuit. REPRISE.
CJBR — LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY. "LES MEAVENTURES DE CINQ JEUNES YANKEES" (5) (The Million Dollar Dixie Deliverance). Première de deux parties. E.-U. 1978. Aventures de R. Mayberry avec Brock Peters, Chip Courtland et Joe Dorsey. — Pendant la guerre civile, cinq enfants et un soldat blessé de race noire cherchent à échapper aux troupes sudistes. — Film tourné pour la télévision. Traitement vif et mouvementé. Mise en scène acceptable. E. (60 min.) REPRISE.
R.-Q. — FLEUR DE MACADAM
TVFQ — DES CHIFFRES ET DES LETTRES
WEZF — BONANZA. "BADGE WITHOUT HONOR", avec Dan Duryea et Fred Beir. — Les Cartwright soupçonnent les intentions d'un officier fédéral chargé d'accompagner un de leurs amis à Los Angeles. (60 min.)
19h20
TVFQ — TELE-FEUILLETON. "CHATEAU ESPERANCE". — Mirco refuse l'offre de Jean-Luc Farades.
19h30
CKRS — LA PETITE PATRIE. Texte de C. Jasmin avec Jacques Galipeau, Gisele Schmidt, Louise Rinfret, Christiane Pasquier et Vincent Bilodeau.
CBJET — THE INVENTORS. Anim. Bob Fortune. GALLOWAY'S GALLERY retire de l'horloge.
CFCF — STARS ON ICE. Anim. Alex Trebek. Inv. Jo Jo Starbuck, Shaun Jackson, Harold et Irene Avery, Marilyn McCoo et Billy Davis. REPRISE.
TVFQ — CARTES SUR TABLE. "HENRY KISSINGER". — Int. Jean-Pierre Elkabbach. — L'ancien secrétaire d'Etat aux affaires étrangères de Richard Nixon analyse la situation internationale et s'attarde sur l'élection présidentielle. (60 min.)
20h00
CJPM — LES BRILLANT. "LES PANTALONS". Texte de M. Gamache avec Gilles Lalulippe, Françoise Lemeux, Gaston LePage et Beatrice Picard. — Un grand couturier invite Claire et Régine à un défilé de mode dans un grand hôtel et convie en même temps Theo et Anatole à une partie de poker. REPRISE.
CKRS — CJBR — CAPITAINES ET ROIS. "CAPITAINES ET ROIS". Septième de dix parties avec Richard Jordan, Ray Bolger, Celeste Holm et Neville Brand. — Malgré la sévère correction reçue, Rory est toujours amoureux de la jeune Marjorie Chisholm, fille d'un vieil ennemi des Irlandais catholiques. Joseph Armagh n'apprécie pas, lui non plus, cette situation qui va à l'encontre de tous ses projets. (60 min.) REPRISE.
CBJET — A COMMUNIQUER
CFCF — L'AVENIR AND SHIRLEY. "THE COLLECTOR", avec Penny Marshall, Cindy Williams, Eddie Mekka, Michael McKean et Billy Sand. Laverne et Shirley découvrent que Carmine travaille comme homme de main pour un usurier. REPRISE.
R.-Q. — CINE-MARDI. "PLUS DURE SERA LA CHUTE". Film américain réalisé en 1956 par Mark Robson avec Humphrey Bogart, Rod Steiger et Jan Sterling. Reporter et critique sportif en chômage, Eddie Willis est sollicité pour organiser la publicité autour de combats de boxe plus ou moins truqués. (105 minutes). EN REPRISE MERCREDI 20 AOUT, 14h30.
TVFQ — SPORTS ETE
WEZF — HAPPY DAYS
20h30
CJPM — MINI-SERIES. "LE AU TRESOR". "AS-SAUT". Troisième de quatre parties avec Hasley Knight et Jack Watson. — Jim affronte les pirates. (60 min.)
CBJET — TI-JEAN CARIGNAN SPECIAL. (60 min.)
CFCF — CHARLIE'S ANGELS. "ANGELS ON SKATES", avec Cheryl Ladd, Jaclyn Smith, Shelley Hack, David Doyle et René Auberjonois.

nois. — Les "Angels" sont impliquées dans l'enlèvement d'une vedette du monde disco. Elles apprennent, à leur grande surprise, que la victime est en fait une riche héritière. (60 min.) REPRISE.
TVFQ — SPORTS ETE (3 h.)
WEZF — L'AVENIR AND SHIRLEY
21h00
CKRS - CJBR — REFLEXIONS A PARTIR DU PHENOMENE DES YVETTES. Entrevues faites au sein de différentes organisations et dans divers endroits publics avec plusieurs femmes ainsi qu'avec le démographe Jacques Henri-Pin. Rep. Jean Larin. (60 min.)
WEZF — THREE'S COMPANY
21h30
CJPM — UN AIR D'ETE
CBJET — FOOTBALL. Ligue canadienne. Conférence de l'Ouest. Du stade du Commonwealth d'Edmonton, les Stampeders de Calgary vs les Eskimos. Coanim. Don Wittman, Terry Evanshen et John Wells. (3 h. appr.) EN DIRECT.
CFCF - WEZF — TAXI. Aux 8 (Cornwall), 12, 13B. "WHAT PRICE, BOBBY?". avec Susan Sullivan, Tony Danza et Marilu Henner. — Une femme accepte de représenter Bobby et tente d'en faire son amant. REPRISE, Aux 8B, 13, 22B. "GUESS WHO'S COMING FOR DREFFENSH?". avec Andy Kaufman, Tony Danza, Marilu Henner et Carol Kane. — Latka s'éprend d'une compatriote mais découvre qu'elle est d'une classe sociale inférieure à la sienne. REPRISE.
22h00
CKRS — A CAUSE DE MON ONCLE. Texte de J. Gagnon avec Maurice Beuprê et Andrée Boucher.
CFCF - WEZF — HART TO HART. "WHICH WAY, FREEWAY?". avec Robert Wagner, Stefanie Powers, Lionel Stander, Stephen Elliott et Rebecca Hollen. — La vie du chien des Hart est menacée après qu'il eut été témoin d'un meurtre et qu'il se soit enfui avec l'arme du crime. (60 min.) REPRISE.
CJBR — LE SON DES FRANÇAIS D'AMERIQUE. "LE REEL DES OUVRIERS", avec Arthur Tremblay et Jean-Claude Petit. — L'art de jouer, de jouer de l'harmonica ou du violon et l'adresse de scier un billot de douze pouces en cinq secondes.
R.-Q. — PLANETE
22h30
CJPM — LA QUOTIDIENNE
CKRS - CJBR — LE TELEJOURNAL
22h31
CJPM — LES NOUVELLES TVA
23h00
CJPM — SPORTS
CKRS - CJBR — NOUVELLES DU SPORT
CFCF — NEWS
WEZF — THE BOB NEWHART SHOW. "EX-CON JOB". — Les efforts que le docteur Hartley fournit pour procurer son aide psychologique aux prisonniers sur le point d'être libérés prennent une tournure exaspérante.
23h10
CKRS - CJBR — AINSI VA LA VIE. "SECOND REGARD". Anim. Janine Paquet. — "LEN FANT ET CEUX QUI LE SOIGNENT". "BAGNARD". "L'OEUVRE DE JEAN VANIER". REPRISE.
23h15
CJPM — LA COULEUR DU TEMPS
23h21
CFCF — PULSE
23h30
CJPM — EN FIN DE SOREE. "LES FILLES DE MALEMORT" (6). Fr. 1973. Drame fantastique de D. Daert avec Pierre Roche, Marie-Hélène Regère et Christian Duroc. — Un officier et un domestique se disputent le trésor d'un aristocrate perverti. — Intrigue diffuse. Maladroite recherche d'effets. Exploitation d'érotisme.
TVFQ — ACTUALITES REGIONALES
WEZF — NEWS
23h50
WEZF — SOAP. Avec Cathy Damon, Billy Crystal, Robert Mandan, Diane Canova et Robert Guillaume. — Mary est prête à accoucher. Dutch doit choisir entre Corinne et Eunice. Danny se demande si Polly va accepter de l'épouser. Chester rassure Jessica sur son lit de mort. (Par exception, 60 min.)
00h00
CKRS - CINEMA. "AU PAVILLON NOIR" (4) (The Spanish Main). E.-U. 1945. Aventures de F. Borzage avec Paul Henreid, Maureen O'Hara et Walter Slezak. — Les exploits d'un corsaire hollandais en lutte contre les Espagnols dans la mer des Antilles. — Grande mise en scène. Souci du détail. Bons interprètes. (1 h. 55 appr.)
CFCF — THE TWELVE MIDNIGHT MOVIE. "THE SWEET RIDE" (6). E.-U. 1967. Drame psychologique d'H. Hart avec Tony Franciosa, Michael Sarrazin et Jacqueline Bisset. — En Californie, un bohème s'éprend d'une jeune actrice liée à un producteur. — Peinture conventionnelle d'une jeunesse affranchie. Réalisation superficielle. Manque de rythme. (2 h. 10 appr.)
CJBR — CINEMA. "BENNY GOODMAN" (5) (The Benny Goodman Story). E.-U. 1955. Biographie romancée de V. Davis avec Steve Allen, Donna Reed et Herbert Anderson. — La carrière d'un célèbre musicien de jazz. — Thème mince. Excellente partie musicale. Interprètes sympathiques. — A. (1 h. 55 appr.)
00h30
CBJET — NEWS
00h57
CBJET — THE CITY TONIGHT
1h15
CBJET — THE GOOD LIFE. "THE HEARLY BIRDS", avec Richard Briers et Felicity Kendal. — Les membres de la famille Good doivent faire face à une série de problèmes lorsqu'ils décident d'avoir recours au coq en guise de réveille-matin. REPRISE.

303, Racine
Chicoutimi, QUA.
Pour tous renseignements concernant l'abonnement à TELE-SAG, veuillez communiquer au numéro suivant:

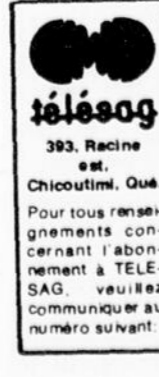
TEL: 545-1112

Disponible des services à Ville de Chicoutimi et Ville de Jonquière

303, Racine
Chicoutimi, QUA.
Pour tous renseignements concernant l'abonnement à TELE-SAG, veuillez communiquer au numéro suivant:

TEL: 545-1112

Disponible des services à Ville de Chicoutimi et Ville de Jonquière



303, Racine
Chicoutimi, QUA.
Pour tous renseignements concernant l'abonnement à TELE-SAG, veuillez communiquer au numéro suivant:

TEL: 545-1112

Disponible des services à Ville de Chicoutimi et Ville de Jonquière

Lévesque répond à Bourgeault

Annnonce des élections au début de l'automne

Par MAURICE GIRARD
MONTREAL (PC) — Si des élections doivent avoir lieu cet automne, elles seront annoncées à la fin de septembre ou au début d'octobre et le Parti québécois décidera alors de quelle façon il abordera la question constitutionnelle.

C'est ce qu'a déclaré, hier, le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, au cours d'une entrevue suivant l'annonce de nouvelles mesures du gouvernement du Québec pour favoriser l'exportation des produits des petites et moyennes entreprises (PME).

"Il serait stupide de prendre

une décision à la mi-août pour des élections qui devraient se dérouler, au plus tôt, à la mi-octobre, et en prévision d'une campagne électorale qui ne durera que 30 jours", a dit M. Lévesque.

Le chef du Parti québécois n'a pu indiquer si la prochaine campagne électorale ressemblerait à celle de 1976, où le PQ avait décidé de mettre l'accent sur un bon gouvernement, en laissant de côté son programme constitutionnel. Au fait, M. Lévesque a répété ce qu'il avait dit la veille à Québec, à savoir qu'il ne ferait pas une "élection référendaire". Il n'y a pas seulement les ques-

tions constitutionnelles qui intéressent les Québécois, de dire le chef du gouvernement. Au demeurant, l'issue des pourparlers constitutionnels de septembre ne sera pas "un facteur essentiel pour décider ou non de la tenue d'élections générales cet automne", a ajouté le premier ministre. On tiendra compte notamment de la question économique.

Le néo-conservatisme

Il n'y a que le Parti libéral du Québec, "qui fait preuve de stérilité complète dans les domaines social, économique et culturel" qui puisse vouloir faire campagne sur la question

de la constitution, a commenté le chef péquiste.

Le parti "néo-conservateur" de M. Ryn, a "mangé et, pour compléter le cycle métabolique, digéré de la constitution", avec son Livre beige, "cette erreur monumentale", qui constitue la "posture constitutionnelle du PLQ".

Pour ce qui est des propos de M. Ryan qui, dimanche à Valcourt, jugeait en termes sévères les accomplissements du Parti québécois dans le secteur économique, M. Lévesque estime qu'il s'agit de commentaires "grossiers et irresponsables" de la situation économique du Qué-

bec et de l'attitude actuelle de son gouvernement.

Par ailleurs, prié de commenter les commentaires de M. Pierre Bourgeault sur son leadership au sein du Parti québécois, M. Lévesque a répondu qu'il n'était pressé "d'aller rejoindre M. Bourgeault aux oubliettes".

"M. Bourgeault a déjà joué un rôle politique marquant. Depuis quelques années, il n'en a plus de rôle, il n'est même pas membre du Parti québécois, le parti qu'il critique. Une fois par année, M. Bourgeault ressent le besoin de ne pas se faire oublier.

Il doit donc trouver des moyens."

Quant à la rencontre de septembre des indépendantistes de la première heure, M. Lévesque n'est inquiet pas de cette rencontre convoquée "par un monsieur (Pierre Bourgeault), qui a déjà joué un rôle". Il déplore la "dramatisation extrême" qu'en a fait un quotidien montrealais, qui a fait une "manchette artificielle" avec cette nouvelle.

Le premier ministre juge "irresponsable, suicidaire et un peu folle" la suggestion du président-fondateur du RIN que le PQ perde les prochaines élections. "C'est une curieuse façon de faire avancer une cause."

Constitution canadienne

Liberté de parole: "Une grosse farce"

— Maurice Gilbert-Champagne

MONTREAL (PC) — M. Maurice Champagne-Gilbert, ancien vice-président de la Commission des droits de la personne du Québec, n'est pas d'avis que la constitution canadienne prévoit certains droits comme la liberté de parole. Selon lui, ce serait une "grosse farce".

M. Champagne-Gilbert, 44 ans, est président du Regroupement pour les droits politiques du Québec, qui est issu du comité référendaire du Oui que dirigeait M. René Lévesque.

Il considère que les droits de la personne devraient relever des provinces et non d'une constitution fédérale, car cela attaquerait la notion même de la diversité canadienne et, en particulier, le caractère

distinctif du Québec.

"Il serait ridicule qu'une charte des droits de la personne considère le Manitoba, l'Ontario, le Québec et le Nouveau-Brunswick sur le même pied. Ce sont quatre réalités distinctes. C'est pour cela qu'il faut laisser aux provinces le pouvoir de légiférer en cette matière", de dire M. Champagne-Gilbert.

Opposé au bilinguisme

Il a souligné que la proposition du premier ministre Trudeau implanterait le bilinguisme à l'échelle du pays, détruisant ainsi l'unité canadienne et réduisant la capacité du Québec de vivre en français après des années de lutte.

"Je me suis battu pour la paix sociale et la protection des droits pendant des années au Qué-

bec. Si les hommes politiques veulent imposer le bilinguisme au Québec, les gens vont descendre dans la rue et ce sera grave."

M. Champagne-Gilbert reconnaît volontiers qu'en laissant ces droits aux provinces, les francophones hors Québec seraient comme actuellement, sans protection constitutionnelle.

Toute garantie, quelle qu'elle soit, serait une farce de toute façon, pense-t-il. La preuve, c'est que la proposition fédérale prévoit que les droits seraient sujets à limitation de la part d'Ottawa quand sont en cause soit la sécurité nationale, la santé, la sécurité, l'ordre ou la morale publique. "Voyez-vous le piège et la contradiction? Qu'est-ce que c'est, la morale publique?"

M. Champagne-Gilbert

crainait aussi que la constitution permettrait à Ottawa de répéter les abus d'octobre 70 alors que la mise en vigueur de la Loi des mesures de guerre avait donné lieu à l'arrestation de personnes innocentes et à leur détention sans chef d'accusation. "Je veux que le Québec puisse se protéger contre de telles choses."

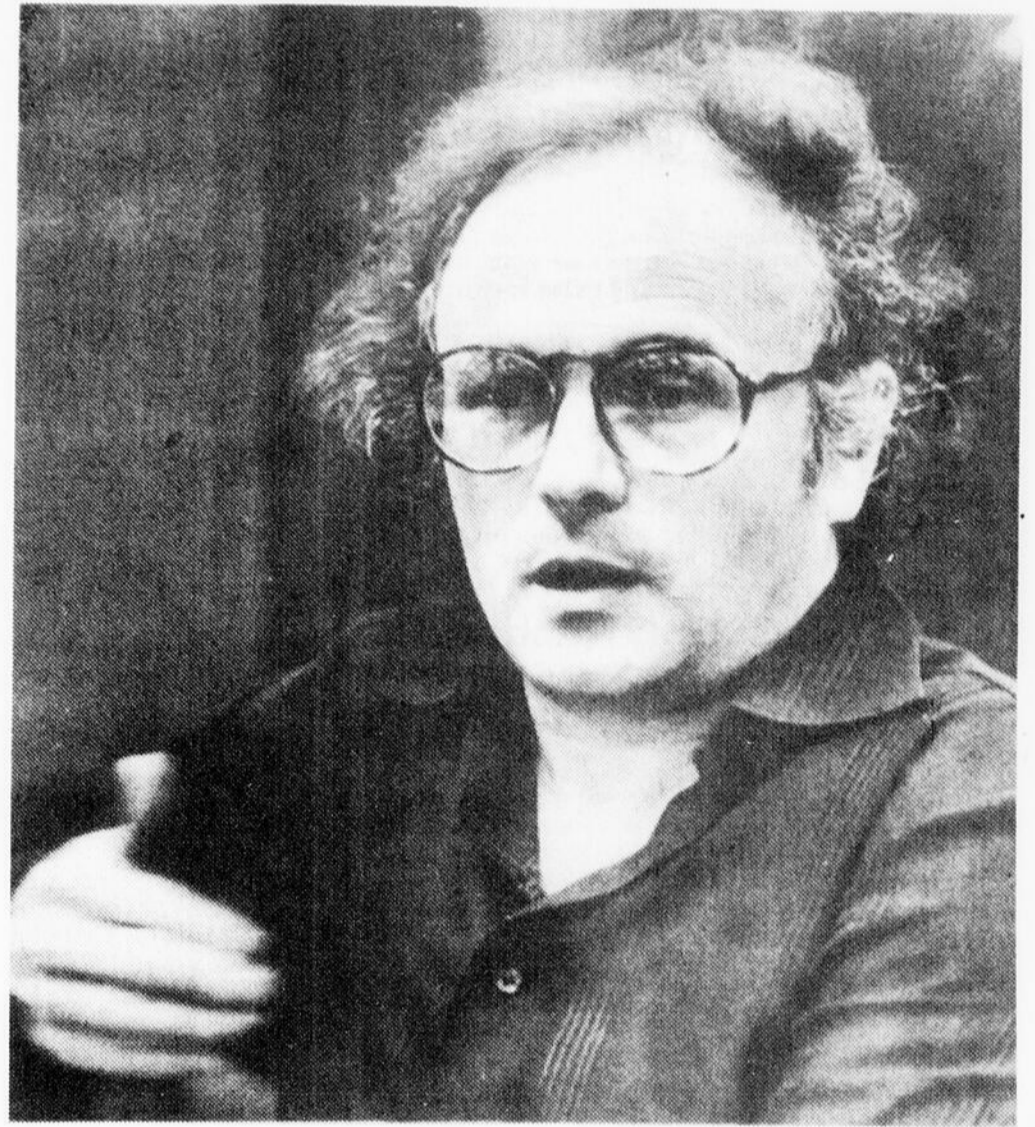
De toute façon, précise-t-il, aucun droit n'est absolu, même s'il est encaissé dans la constitution. "Même le droit à la vie n'est pas absolu. Prenons trois exemples: la peine de mort, l'avortement et l'euthanasie."

L'euthanasie est pratiquée au Canada sans qu'il y est de loi là-dessus. Pourtant, la vie est un droit fondamental. Et que dire de l'affaire Morgentaler (le Dr Morgentaler est un

médecin qui a été accusé d'avoir pratiqué des avortements illégaux mais qui a été acquitté par trois jurys différents) ...

"Tout le monde est d'accord avec le droit à la vie, mais j'ai appris que c'est l'exercice des droits qui compte." Il a aussi donné l'exemple de l'URSS, où la constitution va très loin et où pourtant sevit un des régimes les plus totalitaires.

M. Champagne-Gilbert croit que les prochaines élections québécoises montreront à quel point les gens sont d'accord avec lui. Il y sera question du vieux débat entre les droits de l'individu et ceux de la collectivité. Il craint que l'"exagération" des droits de l'individu de M. Ryan se fasse au détriment de la société québécoise.



UNE "GROSSE FARCE" — Maurice Champagne-Gilbert, président du Regroupement pour les droits politiques du Québec, considère que les droits de la personne devraient relever des provinces et non d'une constitution fédérale.

Biron candidat péquiste dans Lotbinière

par NORMAN DELISLE

QUEBEC (PC) — Le député de Lotbinière, M. Rodrigue Biron, annoncera au début de septembre sa candidature à l'investiture péquiste de son propre comté de Lotbinière.

M. Biron, qui a été de mai 1976 à mars 1980 chef de l'Union nationale, a décidé de rejoindre les rangs du Parti québécois.

Il siégeait depuis mars dernier comme indépendant en Chambre.

M. Biron n'annoncera cependant sa décision qu'en septembre, et compte garder pour ses électeurs de

Lotbinière la primeur de la nouvelle.

M. Biron a confirmé à la Presse canadienne la semaine dernière qu'il sera de nouveau candidat dans Lotbinière lors du prochain scrutin mais a refusé de préciser sous quelle bannière politique.

Toutefois, diverses sources au sein du Parti québécois ont confirmé que M. Biron avait fait part de son désir de rejoindre le clan péquiste.

Un permanent du PQ, M. Alexandre Stephanescu, a indiqué pour sa part que la date de la convention péquiste de Lotbinière n'avait pas encore été fixée mais qu'elle le serait "en tenant compte de M. Biron."

Référendum

C'est à l'occasion du débat référendaire que M. Biron, dans un geste surprise, a abandonné la direction de l'Union nationale pour accéder au clan du Oui.

M. Biron avait alors affirmé devant l'Assemblée nationale qu'il n'y avait plus de place au sein de l'Union nationale "pour ceux qui veulent contribuer à l'édification du Québec".

Son ancien parti, disait-il, était devenu incapable de faire "de la politique propre, qui ne soit pas que bêtement partisane et basement négative".

Tout au cours de la campagne référendaire, M. Biron a défendu la cause du Oui sur toutes les estrades, et il a entraîné avec lui bon nombre d'ex-militants unionistes.

Lotbinière

Quant au comté de Lotbinière, c'est par une forte marge que M. Biron l'avait acquis en 1976, en tant que candidat et chef de l'Union nationale.

Ce riche industriel de Ste-Croix avait recueilli 52 pour cent des suffrages, battant son plus proche adversaire par plus de 6.700 voix.

Le Parti québécois n'avait alors dans Lotbinière qu'une organisation embryonnaire et terminait au troisième rang avec moins de 20 pour cent des voix.

Au référendum du 20 mai dernier, le Non l'avait emporté dans ce comté avec 63 des voix contre 37 pour cent au Oui.

Ryan: "Un danger à éviter"

—Richard Guay

QUEBEC (PC) — C'est en présentant le chef libéral Claude Ryan comme "un danger à éviter" que le député péquiste de Taschereau, M. Richard Guay invite la population québécoise à réélire le gouvernement Lévesque, gouvernement qui constitue, selon lui, "un standard d'excellence".

M. Guay avait convoqué la presse parlementaire, hier, pour annoncer son intention de se porter de nouveau candidat à la convention péquiste, le 7 septembre.

Le député de Taschereau a passé en revue les principales réalisations de l'équipe Lévesque, tant au niveau provincial, régional que de son comté, affirmant que cette équipe avait

donné au Québec "un gouvernement dont la qualité se compare avantageusement à n'importe quel autre gouvernement au Canada ou dans le monde".

"L'intégrité, le talent, l'ardeur au travail et le souci du bien commun qui ont marqué ces quatre dernières années sont pour tous les Québécois une source légitime de fierté", a-t-il dit.

Progrès ou immobilisme

M. Guay a déclaré qu'il voulait mettre la population en garde contre cet autre groupe d'hommes et de femmes qui aspirent au pouvoir et qui ont été jugés sévèrement par le peuple en 1976.

Il s'en est pris particulièrement à leur chef, Claude Ryan,

dont les idées, a-t-il soutenu, s'apparentent davantage à la fin du 19e siècle qu'à la fin du 20e siècle.

"S'il devait être élu à la tête du gouvernement, Claude Ryan nous promet des tensions sociales aussi fortes que sous Robert Bourassa, notamment en remettant en cause la Loi 101 pour revenir à la Loi 22", a affirmé le député de Taschereau.

Pour toutes ces raisons, M. Guay estime qu'il faut mener un combat acharné afin de "barrer la route à cet homme" et de réélire l'actuel gouvernement.

"Tous ceux et celles qui, confiants, choisissent le progrès, l'avenir et un gouvernement de qualité, voteront pour l'équipe de René Lévesque", a-t-il souligné.

Pas de candidature pour Pettigrew

QUEBEC (PC) — Le secrétaire exécutif du chef libéral Claude Ryan, M. Pierre Pettigrew, a indiqué, lundi, qu'il ne se porterait pas candidat lors des prochaines élections générales au Québec.

Au cours d'une conversation téléphonique, M. Pettigrew a indiqué que sa "décision était irrévocable".

Il a dit avoir rejeté l'offre de militants libéraux du comté de Trois-Rivières, qui voulaient l'avoir comme porte-étendard du

Parti libéral lors du prochain scrutin.

Le quotidien local Le Nouvelliste avait d'ailleurs fait état des présences de plus en plus nombreuses de M. Pettigrew dans la cité de Laviolette.

Selon M. Pettigrew, le comté de Trois-Rivières constitue une cible de choix pour le Parti libéral en vue du prochain scrutin, compte tenu que la majorité de l'actuel député péquiste, le ministre Denis Vaugeois, n'était que de 3.182 voix en 1976.

Au référendum du 20 mai der-

nier, le Non l'a emporté massivement, récoltant 58 pour cent des voix, c'est-à-dire 5.741 voix de plus que le Oui.

"Les pressions pour que je me présente ont été assez fortes et j'ai réfléchi sérieusement mais ma décision est irrévocable: je ne serai pas candidat ni à Trois-Rivières, ni dans aucun autre comté du Québec", a dit M. Pettigrew.

Ancien journaliste au Devoir, M. Pettigrew est depuis avril 1978 le bras droit du chef libéral Claude Ryan.

AUJOURD'HUI
à
LA VIEILLE PULPERIE
350 rue Dubuc
Chicoutimi, Qué.
tel. 545-4204

ACTIVITES SUR LE SITE DE LA VIEILLE PULPERIE
Mardi, le 19 août 1980

OUVERTURE DU SITE: 9h00 à 22h00
ANIMATIONS: Clowns: 13h30 à 17h00
ARTISANS: Atelier, Edifice 1921: 9h00 à 20h00
CINEMATOGRAFIE: 14h00 à 17h00 (Sous-station)
Projection de films:
— Film de Dubuc "LA PULPE"
— Buster Keaton "RAILRODDER"
SPECTACLES: Eta: 20h30 à 22h30
RESTAURANT: Jardin des Vestiges: 10h00 à 23h00
EXPOSITIONS:
— Photographies, Société Historique: (Hall du théâtre)
— Chicoutimi, 100 ans d'images: (Hall du théâtre)
— Collection téléphones de "DUBUC": (Hall du théâtre)
— Machines aratoires: (Edifice 1921)
VISITES GUIDÉES: 10h00 à 19h00 (Aux heures)
N.B.: EN CAS DE PLUIE, LES ACTIVITES EXTERIEURES ONT LIEU, SOIT DANS L'ATELIER DES ARTISANS, EDIFICE 1921, OU DANS LE THEATRE.

LES CINÉMAS FRANCE FILM

VOICI ENFIN **Music Machine** **POUR TOUS**
LE GRAND FILM MUSICAL QUE VOUS ATTENDEZ!
20 FILM VILLAGE PEOPLE RITCHIE RITCHEE FAMILY capitol centre
VOUS DEVEZ SAVOIR COMMENT REGARDER ET QUOI REGARDER. 18 ANS SAUTE MOI DESSUS cartier élysée
LES VOYEURS
LES LONGUES NUITS DE LA GESTAPO 18 ANS
LE VOYAGE DE LA PEUR place du royaume 1 bellevue
PATROUILLE DU COSMOS l'aventure humaine ne fait que commencer. 20 FILM LA GUERRE DES MONDES saguenay
Une jeunesse inquiète à la recherche de tendresse et de bonheur!!! **Bobo Jaccod** un film fait avec passion Plus 2^e film au royaume 2
Un drame épique... **L'ultime voyage vers l'inconnu!** **2001 ODYSSEE DE L'ESPACE**

le monde en bref



ECRASEMENT — Des inspecteurs du ministère des Transports procèdent à l'examen de certaines pièces de l'appareil dans lequel l'acrobate Wayne Como a perdu la vie.

(Photolaser PC)

Chute mortelle

HALLVILLE, Ontario (PC) — Sous les yeux de 200 spectateurs, dont un de ses fils, un acrobate aérien s'est tué en fin de semaine lors d'une fête champêtre, dans cette localité proche d'Ottawa.

Wayne Como, 34 ans d'Oxford Mills, Ontario, n'a pu compléter un looping arrière et s'est écrasé dans un champ. "Normalement, il les boucle facilement. Cette fois, il n'a pas réussi. Il est ressorti en piquant", a précisé un témoin oculaire.

D'autres témoins pensaient que c'était un nouveau truc et que l'acrobate rentrerait chez lui quand ils ne l'ont pas vu reparaitre.

Trains d'atterrissage abaissés à la main

TORONTO (PC) — Un Boeing 737 de la compagnie United Airlines venant de Chicago s'est posé en douceur à l'aéroport de Toronto, dimanche, après avoir éprouvé des problèmes de direction et de freinage dus à une fuite du circuit hydraulique.

A une centaine de kilomètres de Toronto, le capitaine Dave Specht a constaté la fuite et le train d'atterrissage avant a alors dû être abaissé et verrouillé à la main.

Le pilote a ajouté que les 103 passagers ont été avisés de la situation et instruits sur les mesures de sécurité à prendre.

Arrestation d'un Canadien

ATHENES (AFP) — Trois touristes français et un Canadien, tous étudiants, ont été arrêtés lundi par les autorités de Xanthi, dans le nord-est de la Grèce, pour avoir cambriolé une pharmacie de la ville.

Les quatre jeunes gens avaient pénétré dans la boutique par la fenêtre après en avoir brisé la vitre.

Ils se sont emparés de stupéfiants, dont six grammes de cocaïne et environ 100 ampoules à base de morphine. Ils ont également pris 1.000 FF qu'ils ont trouvés dans la caisse du magasin.

Il s'agit de Michel Marinacino, 21 ans, Mario Harbois, 23 ans, Jean-Luc Paineau, 23 ans, et du ressortissant canadien Joseph Paniel, 20 ans, tous résidant à Paris. Ils comparaitront avant la fin de la semaine devant le procureur de Kimotini.

Questions constitutionnelles

HALIFAX (PC) — Le ministre fédéral de la Justice, M. Jean Chrétien, s'est entretenu pendant une heure et demie de questions constitutionnelles avec le premier ministre et le ministre de la Justice de la Nouvelle-Ecosse, MM. John Buchanan et Hary How.

M. How a affirmé qu'il y avait eu des progrès sur le sujet du partage des pouvoirs quant aux richesses sous-marines mais il n'a pas donné de détail.

Pour sa part, M. Buchanan a indiqué qu'il voulait le bien de la province, ajoutant que les Néo-Ecossais étaient aussi des Canadiens.

Quant à M. Chrétien, il a félicité la Nouvelle-Ecosse pour avoir considéré d'une manière plus large la question constitutionnelle. Il y a au Canada un élan vers le changement, a affirmé M. Chrétien qui s'est dit optimiste en vue d'un éventuel accord entre les premiers ministres quand ceux-ci se rencontreront le mois prochain.

Nominations de diplomates

OTTAWA (PC) — Le ministère des Affaires extérieures a fait savoir, lundi, que M. Michel Gauvin va remplacer M. Arthur Menzies comme ambassadeur du Canada en Chine.

M. Gauvin, qui est âgé de 61 ans, a déjà été ambassadeur en Ethiopie, au Portugal, en Grèce et au Maroc. Il a également dirigé la délégation canadienne à la Commission internationale de contrôle du Vietnam.

Parmi les autres nominations: — M. Arthur Blanchette, 59 ans, ambassadeur en Tunisie.

— M. Marc Perron, 39 ans, ambassadeur au Sénégal.

— M. Marc Beaudoin, 50 ans, ambassadeur en Turquie.

— M. Jean-Marie Déry, 52 ans, consul général à Boston.

— M. Raymond Anderson, 51 ans, haut commissaire en Australie.

— M. Robert Elliot, 51 ans, ambassadeur en Egypte.

— M. John Halstead, 58 ans, ambassadeur et représentant permanent au Conseil de l'Atlantique-Nord à Bruxelles.

Entreprises albertaines

Personnel qualifié de plus en plus rare

EDMONTON (PC) — L'économie florissante de l'Alberta alliée à la rareté des têtes dirigeantes dans les entreprises a engendré une nouvelle espèce de bipède. Dans les milieux d'affaires de la province, on l'appelle "chasseur de têtes".

Mais l'animal en question a lui-même choisi de s'appeler "conseiller en recherche de cadres" ou "recruteur de cadres". Cela donne de la classe. Son travail consiste à dénicher des perles rares, si l'on peut ainsi s'exprimer, et à les recruter pour des postes dans les entreprises à court de personnel hautement qualifié.

Selon Bruce Daniluck, directeur du bureau d'Edmonton de H.V. Chapman and Assoc., l'explosion d'offres d'emplois de cadres en Alberta depuis ces quatre dernières années a créé un marché vendeur.

Il n'y a de forte pénurie que dans certains secteurs, explique-t-il, surtout dans les domaines techniques

tels que l'exploration pétrolière et l'exploitation des sables bitumineux. Les compagnies minières et de ressources énergétiques se débattent pour trouver du personnel de gros calibre.

Comme le souligne le directeur de cette maison de recrutement, la concurrence est si vive que la demande pourrait bien n'être jamais comblée entièrement.

Earl Williams, directeur de l'embauche du personnel chez Syncrude Canada à Edmonton, en convient: les bons éléments sont rares.

C'est la raison pour laquelle cette entreprise a dû demander au gouvernement l'autorisation de faire appel à la main-d'oeuvre étrangère.

Il n'y a tout simplement pas assez de main-d'oeuvre technique qualifiée au Canada pour combler les besoins de Syncrude, affirme-t-il.

Electricité au N.-B.

Ottawa entend mettre fin à la subvention

SAINT-JEAN, N.-B. (PC) — Selon un spécialiste en questions énergétiques, il en coûterait moins cher à Ottawa de payer le Nouveau-Brunswick pour qu'il ferme ses génératrices que de continuer à subventionner le pétrole employé pour produire l'électricité vendue à la Nouvelle-Angleterre.

Dans une interview téléphonique, M. Claude Landry a signalé que si la subvention de \$20 le baril de pétrole à l'Est canadien se poursuivait, le gouvernement fédéral défraierait environ \$70 millions des coûts de l'électricité de la Nouvelle-Angleterre l'an prochain.

M. Landry, qui est directeur général de l'utilisation du pétrole au ministère fédéral de l'Énergie, des Mines et des Richesses naturelles, a fait remarquer que la Commission de l'énergie électrique du Nouveau-Brunswick ne récoltait que \$25 millions par année de ses exportations.

La subvention doit baisser à \$8 le baril en septembre, à \$4 en décembre et se terminer complètement

en mars 1981.

M. Hatfield

Le premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. Richard Hatfield, s'est élevé contre la fin des subventions, craignant que la centrale ne ferme ses portes si le prix de l'électricité devient trop cher pour la Nouvelle-Angleterre. Le Nouveau-Brunswick a négocié un contrat de 10 ans pour la vente d'électricité à la société Maine Electric Power, un consortium de compagnies de la Nouvelle-Angleterre.

M. Peter Thompson, de Central Maine Power, l'un des membres du consortium, a déclaré lundi que sa compagnie songe à entreprendre des procédures judiciaires, si le Canada met fin à la subvention comme il en a annoncé son intention.

Le Dr Terry Thompson, de la Commission de l'énergie électrique du Nouveau-Brunswick, a prédit que le prix de l'électricité va doubler sans la subvention, devenant ainsi plus élevé que l'électricité produite à partir du pétrole en Nouvelle-Angleterre.

Pêches et minéraux

T-N tient à sa part de juridiction

SAINT-JEAN, Terre-Neuve (PC) — Terre-Neuve va continuer à réclamer que soient en chassées dans une nouvelle constitution sa part de juridiction sur les pêches et la propriété des minéraux sous-marins, a déclaré lundi le premier ministre de cette province, M. Brian Peckford.

Dans un mémoire sur les questions constitu-

tionnelles, M. Peckford dit que cela est essentiel à l'avenir de la province.

Le document sera présenté à la réunion des premiers ministres des provinces qui commence mercredi à Winnipeg, de même qu'à la conférence constitutionnelle convoquée pour le 8 septembre à Ottawa.

Le document est sur-

tout une réitération de prises de position antérieures.

Le gouvernement de Terre-Neuve, y est-il dit, juge inacceptable tout acte unilatéral de quel que partenaire de la fédération. C'est une façon de mettre en garde le pouvoir central contre tout acte unilatéral si l'on n'en arrivait pas à un consensus.

Terre-Neuve désire que la constitution reconnaisse le droit des provinces côtières à une juridiction partagée sur les pêches et que les richesses du plateau continental d'une province lui ressortissent autant que celles du territoire.

Le document se prononce aussi en faveur de la réforme du Sénat et de l'enchaînement de la Cour Suprême dans la constitution.

A propos des richesses sous-marines, le mémoire fait observer qu'elles n'ont pas été cédées au gouvernement fédéral quand Terre-Neuve et le Labrador sont entrés dans la confédération en 1949.

Le document insiste sur le fait que si une province comme Terre-Neuve, dont les richesses sont surtout marines et sous-marines, n'a pas juridiction sur elles, elle ne pourra jamais être sur un pied d'égalité avec les provinces qui tirent les leurs de leur sol et de leur sous-sol.

Edmonton

Un ours enragé dévore deux personnes

ZAMA, Alberta (PC) — Le pilote d'un hélicoptère a abattu de quatre balles, vendredi, un ours enragé qui, la veille, avait dévoré deux personnes près de Zama, village de 300 habitants à 750 kilomètres au nord-ouest d'Edmonton.

L'affaire a commencé au moment où Martin Ellis, 21 ans, a décidé de faire une promenade avec Mlle Carol Ann Marshall, 26 ans.

Le couple a soudainement fait face à un ours, qui était en train de manger le corps de celui qu'on a identifié plus tard comme étant M. Lee Randal Morris, 44 ans.

M. Morris était parti faire une promenade deux heures plus tôt.

En apercevant M. Ellis et Mlle Marshall, l'ours s'est précipité sur eux. Il s'est emparé de la jeune femme, pendant que l'homme réussissait à grimper dans un arbre.

Après avoir dépecé

Mlle Marshall, sous les yeux de son ami, il a monté dans l'arbre à son tour, mais il n'a pas pu atteindre M. Ellis, sur une branche à 12 mètres du sol.

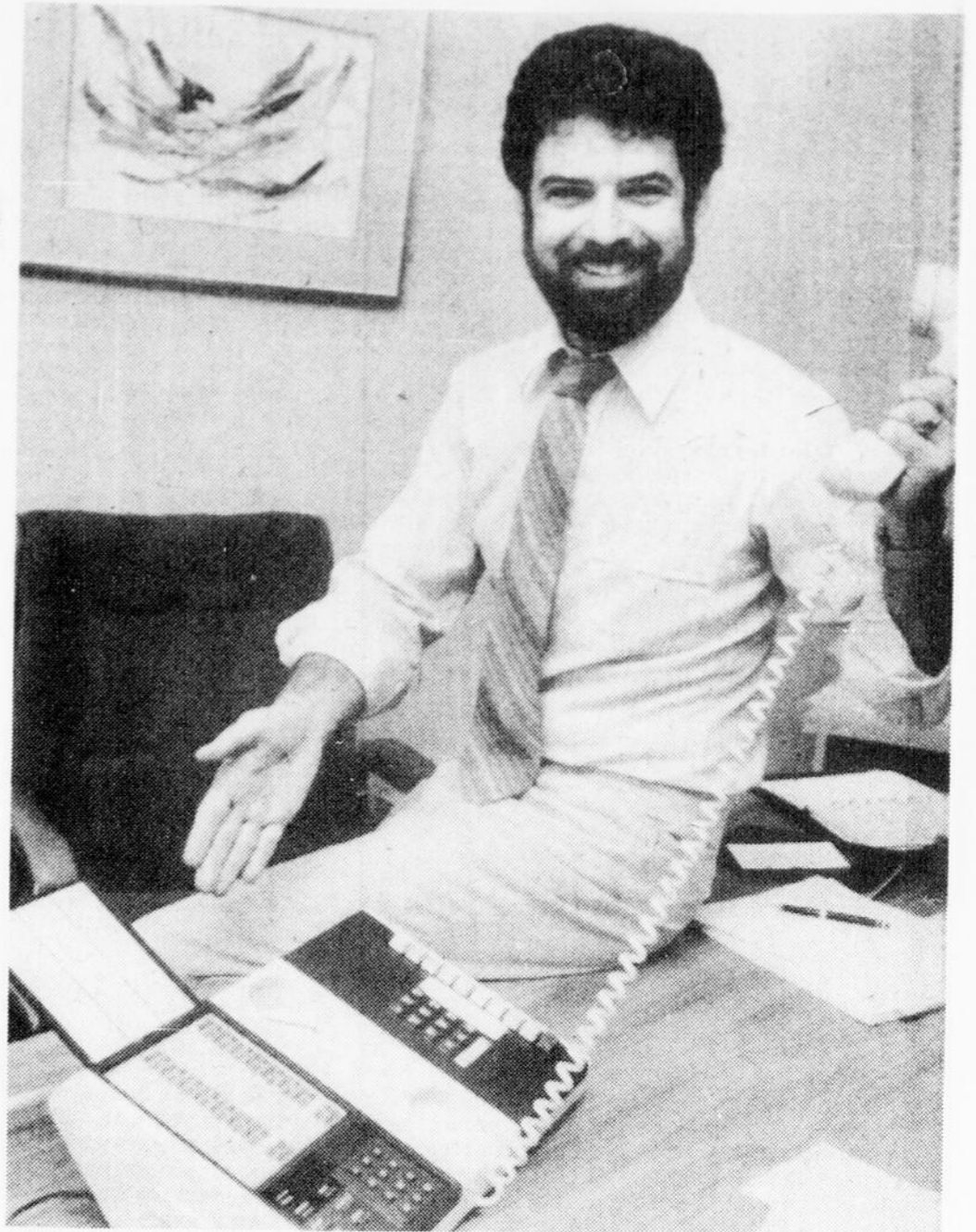
De l'aide

M. Ellis était ainsi paralysé sur sa branche quand il a aperçu venant vers lui le jeune Reagan Whiting, 9 ans, à qui il a crié d'aller chercher de l'aide.

Reagan a pu se rendre chez lui et revenir avec son père, Bud, qui était armé d'un fusil.

L'ours était toujours là. M. Whiting a tiré une décharge, qui a blessé l'animal et l'a fait fuir.

Le même soir, des hommes armés ont voulu abattre l'ours, mais la nuit les en a empêchés. Le lendemain matin, M. Don Stubb est monté dans son hélicoptère et il a aperçu la bête. Il est aussitôt descendu au sol pour le descendre de quatre balles de fusil.



ECONOMIE — Robert Gold de Toronto estime que son entreprise économisera plus de \$6,000 suite à la récente décision fédérale.

(Photolaser PC)

Matériel téléphonique

On ignore l'impact de la décision fédérale

TORONTO (PC) — Le marché du matériel téléphonique a été grand ouvert en Ontario et au Québec par une décision fédérale qui a mis un terme au monopole de la société Bell. Mais qui gagnera et qui perdra?

Certains disent que la décision provisoire rendue le 5 août par la Commission de la radio-télévision et des télécommunications canadiennes (CRTC) est la meilleure chose qui soit jamais arrivée dans l'industrie des télécommunications. Elle permet de brancher sur le réseau de Bell de l'équipement fabriqué par d'autres compagnies, sans devoir payer un supplément à Bell. D'autres prévoient que cette décision entraînera la ruine de l'industrie et supprimera des emplois.

Pour certains abonnés, comme le comptable torontois Robert Gold, elle permet à sa compagnie de réaliser des économies.

Ainsi qu'il l'explique, son bureau payait autrefois \$210 de loyer men-

suel à Bell pour six postes téléphoniques, outre les frais de communications. A présent, grâce à un système de \$6,000 de Telephone Business Systems de Toronto, son installation lui appartiendra en propre après 25 mois en effectuant les mêmes dépenses générales.

Chez Northern Telecom, filiale de Bell, on est mécontent de la décision d'Ottawa parce que le CRTC a adopté comme normes d'équipement celles de la commission fédérale américaine des communications. Selon Wynn Walters, relationniste chez Telecom, l'adoption de ces normes fait qu'il est plus facile pour les entreprises étrangères qui vendent déjà du matériel aux Etats-Unis d'inonder le marché canadien.

Gordon Inns, porte-parole de Bell, trouve que la décision n'est pas de nature à créer de l'emploi. On pourrait presque dire, ajoute-t-il, qu'elle va carrément contre l'idée d'encourager l'industrie canadienne.



TOUT PRES — Dans la vignette du haut un pigeon regarde étonné le photographe qui ajuste son téléobjectif en vue de photographier des... pigeons du parc Borden, Alberta. Quelques instants plus tard, (vignette du bas) le photographe Ray Holland regarde médusé le pigeon qui s'est juché sur son téléobjectif. L'histoire ne dit pas qui du photographe ou du pigeon a connu le plus d'émotions.

(Photolaser PC)